

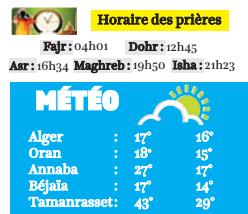
ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
 Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
 Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 14 mai 2025 / 16 Dou Al-qaida 1446 - N° 3826 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz
 e-mail: contact@dknews.dz

ALGÉRIE - MALDIVES

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie auprès des Maldives

P.24

ALGÉRIE - SAINT VINCENT ET LES GRENADINES

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de Saint Vincent et les Grenadines

P.24

ENVIRONNEMENT

L'Algérie lance la deuxième phase de son Plan national de lutte contre les substances appauvrissant la couche d'ozone

Par Abed Meghit

P.24

ALGÉRIE - SLOVÉNIE

M^{me} Pirc Musar souligne la "forte volonté" des deux pays d'approfondir leurs relations

► Tebboune : "l'Algérie, un Etat pacifique dont la principale préoccupation est d'instaurer la paix dans la région et dans le monde"

La présidente de la République de Slovénie, Mme Natasa Pirc Musar, a affirmé, hier à Ljubljana, que la délégation de haut niveau qui accompagne le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans sa visite d'Etat en Slovénie, reflète la "forte volonté" des deux pays d'approfondir leurs relations bilatérales. Dans une déclaration conjointe avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au terme de leurs entretiens, la Présidente slovène a souligné que "la délégation de haut niveau qui accompagne le président de la République en Slovénie reflète ces relations solides et la forte volonté des deux pays de les approfondir davantage". P.3



PRODUITS PHARMACEUTIQUES

ANPP: Environ 2500 décisions enregistrées en 2024

P.6

CONFÉRENCE DES FEMMES PARLEMENTAIRES MUSULMANES

Les efforts de l'Algérie dans la protection et la promotion de la femme soulignés

MINISTÈRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
Lancement officiel de deux projets stratégiques, respectivement sur la numérisation de la gestion financière du secteur et le deuxième sur la numérisation des procédures de désignation dans les postes de responsabilité

Par C. Ghori

P.24

SANTÉ

**STRESS
 9 aliments à éviter**

Pp 12-13

FOOTBALL

**LIGUE 1 MOBILIS - MCEB 1 - JSK 2
 Attention les kabyles arrivent**

Par R. Yanis



P.21

PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA

"Filunion", une exposition de Maamar Guerziz dédiée à une Algérie forte et unie

P.16

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Tentative de contrebande de plus de 14 800 comprimés de psychotropes déjouée à El Oued (Douanes)

P.2

HADJ

Tlemcen : départ du premier groupe de pèlerins de la wilaya vers les Lieux Saints



Le premier groupe de pèlerins depuis la wilaya de Tlemcen a quitté, lundi soir, l'aéroport international "Messali El Hadj" à destination des Lieux Saints, pour accomplir les rites du Hadj pour la saison 1446 hégire/2025.

Ce groupe compte 250 pèlerins issus des wilayas de Tlemcen, Ain Temouchent, Sidi Bel Abbes et Naâma, transportés par la compagnie aérienne nationale Air Algérie en direction de la ville sainte de Médine, en Arabie Saoudite. Les pèlerins ont été salués à leur départ par les autorités locales et les représentants des différents secteurs concernés, ainsi que des membres de leurs familles, présents pour les accompagner et leur souhaiter un bon voyage.

Toutes les facilitations ont été mises à la disposition des pèlerins, notamment via le couloir vert, les guichets d'enregistrement, ainsi que les bus pour les transférer de la salle d'attente jusqu'à l'avion.

Des pèlerins de ce premier vol ont exprimé leur grande joie de pouvoir accomplir les rites du Hadj, et ont salué les efforts et moyens mobilisés par les autorités de la wilaya de Tlemcen pour assurer le succès de l'opération.

Selon le directeur de l'aéroport international Messali El Hadj, Mohamed Amine Bouazza, dix vols sont programmés cette saison au départ de Tlemcen, pour transporter un total de 2.500 pèlerins issus des quatre wilayas susmentionnées.

AÏD EL ADHA

La Gendarmerie nationale veille à organiser l'opération d'achat des moutons importés au niveau des points de vente



Les unités de la Gendarmerie nationale veillent à organiser et à faciliter l'opération d'achat des moutons importés à l'occasion de l'Aïd El Adha au profit des citoyens à travers l'ensemble du territoire national, ont indiqué, lundi, les mêmes Services.

"En application des instructions du Commandement visant à faciliter et à organiser l'opération d'achat des moutons importés au profit des citoyens, les unités de la Gendarmerie nationale veillent à sécuriser l'opération à travers tout le territoire national", ajoute la même source. A cet effet, les unités de la section régionale de la Gendarmerie nationale de Bir-touta, au niveau du point de vente de Bab Hassen (Alger), ont facilité l'opération de vente des moutons, à commencer par le transport, l'accompagnement aux centres de mise en quarantaine jusqu'aux centres de vente". Par ailleurs, les unités de la Gendarmerie nationale ont assuré "la fluidité du trafic routier en faveur des citoyens, notamment au niveau des zones connaissant une forte affluence d'acheteurs", et "accompagné les citoyens à l'entrée comme à la sortie des centres de vente, en s'assurant de la bonne organisation des files".

MÉTÉO

Les pluies orageuses continueront d'affecter plusieurs wilayas du pays, aujourd'hui et demain (BMS)



Les pluies, parfois sous forme d'averses orageuses et accompagnées de chutes de grêle, avec des rafales de vent sous orages, continueront d'affecter, mercredi et jeudi, plusieurs wilayas du pays, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie.

Placé en vigilance "Orange", ce BMS concerne les wilayas de Sidi Bel Abbes, Saida, Tiaret, Mascara, Relizane et Mostaganem, où les quantités de pluie oscilleront entre 20 et 40 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 40 mm durant la validité de ce BMS et ce, durant le mercredi de 06h00 à 21h00, précise la même source. Sont également concernées par ces prévisions, les wilayas de Tissemsilt, Chlef, Ain Defla, Médéa, Blida, Tipaza, Alger, Boumerdes, Tizi Ouzou et Bouira, avec des quantités d'averses comprises entre 40 et 60 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 90 mm et ce, du mercredi à 09h00 au jeudi à 15h00. A Laghouat, Djelfa et M'Sila, les quantités de pluies attendues se situeront entre 20 et 40 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm, et ce, durant la journée d'aujourd'hui de 12h00 à 23h00.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 41 morts et 1584 blessés en une semaine (Protection civile)

Quarante-et-une (41) personnes sont décédées et 1584 autres ont été blessées dans 1356 accidents de la route, survenus du 04 au 10 mai à travers le pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ain Defla avec trois (03) morts et 45 blessés, dans 31 accidents de la route, précise la même source. Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 709 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (80 incendies), Oran (53) et Blida (45). Durant la même période, les unités de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 451 personnes en situation de danger et à l'exécution de 6581 opérations d'assistance diverses, conclut le communiqué.

TISSEMSILT

Saisie de drogue et arrestation d'un suspect grâce à une opération conjointe entre la BRI et la Gendarmerie nationale

Dans le cadre des efforts continus de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment le trafic de stupéfiants, une opération conjointe a permis une nouvelle avancée significative à Tissemsilt. En coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, la Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI) relevante de la police judiciaire de la wilaya a procédé à l'arrestation d'un individu suspecté de possession de drogue à des fins de vente et de promotion.

L'intervention a eu lieu lors d'une patrouille conjointe dans le périmètre urbain, ciblant les zones sensibles où les forces de sécurité intensifient leur présence pour lutter contre toutes formes de délinquance. C'est dans ce cadre qu'un individu au comportement suspect a attiré l'attention des agents.

Après son interpellation et une fouille corporelle, deux plaquettes de kif traité, d'un poids total de 196 grammes, ont été retrouvées en sa possession.

Le suspect ainsi que la drogue saisie ont été conduits au siège de la brigade pour l'ouverture d'une enquête. Informée des faits, la justice a été saisie. À l'issue de l'enquête, un dossier judiciaire a été constitué et le mis en cause a été présenté devant les autorités judiciaires compétentes. Cette opération s'inscrit dans la stratégie sécuritaire de la wilaya de Tissemsilt visant à éradiquer les réseaux de trafic de drogue et à préserver la sécurité des citoyens.

A. Meghif

11AFIC

Ooredoo sponsor du Forum Africain pour l'Investissement et le Commerce



Entreprise technologique, Ooredoo a participé en tant que sponsor officiel, à la 11ème édition du Forum Africain pour l'Investissement et le Commerce (11AFIC), qui s'est tenu du 10 au 11 mai 2025 à l'hôtel Sheraton Alger, et qui s'est articulé autour de la thématique visionnaire : « Intégration et prospérité africaine ».

Considéré comme un rendez-vous incontournable pour l'intégration économique africaine, cette édition du forum, réunissant plusieurs participants, dont des chefs d'entreprises, investisseurs, représentants gouvernementaux, institutions financières, experts, universitaires et organisations internationales, visant à renforcer l'intégration économique et le développement durable sur le continent africain, tout en répondant aux objectifs de développement durable définis par l'Agenda 2063 de l'Afrique.

Avec plus de 250 exposants issus de divers secteurs et des délégations de 43 pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Europe, un programme riche a été élaboré avec des rencontres B2B dynamiques, des débats et discussions spécialisées, ainsi que de divers ateliers, durant lesquels les possibilités d'engager des partenariats solides entre les différents acteurs commerciaux africains et internationaux axés sur le développement des secteurs clés en Afrique ont été évoquées, contribuant ainsi à une croissance inclusive et durable sur le continent.

À travers sa participation et son soutien au 11AFIC, Ooredoo réaffirme son rôle de partenaire privilégié des acteurs économiques, en proposant des solutions innovantes pour accélérer le développement des entreprises.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Tentative de contrebande de plus de 14 800 comprimés de psychotropes déjouée à El Oued (Douanes)

Une tentative de contrebande de 14.885 comprimés psychotropes de type "Prégabalin 300 mg" a été déjouée, et un réseau de contrebande de psychotropes a été démantelé dans la wilaya d'El Oued, a indiqué lundi, la Direction régionale des douanes à Ouargla, dans un communiqué.

Cette opération a été menée par la brigade mobile des Douanes relevant de l'Inspection divisionnaire des douanes d'El Oued, en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), suite à la fouille d'un camion de transport de légumes chargé de pommes de terre, qui a permis la saisie de cette quantité de psychotropes destinée à la contrebande, dissimulée soigneusement à l'intérieur du camion, selon la même source.

La marchandise prohibée et le camion ont été saisis, et un suspect a été arrêté et déféré devant les instances judiciaires compétentes pour la poursuite des enquêtes et la prise des mesures légales nécessaires, a ajouté le même communiqué.

Cette opération traduit l'engagement des services des Douanes et l'efficacité de la coordination opérationnelle entre les différentes institutions sécuritaires, à leur tête l'Armée nationale populaire (ANP), conclut le communiqué de la Direction régionale des douanes à Ouargla.

ALGERIE - SLOVÉNIE

Le président de la République s'entretient en tête-à-tête avec son homologue slovène

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu, mardi à Ljubljana, en tête-à-tête, avec la présidente de la République de Slovénie, Mme Natasa Pirc Musar. Le président de la République est arrivé, lundi à Ljubljana, dans la cadre d'une visite d'Etat à l'invitation de son homologue slovène. A son arrivée au Palais de la Présidence à Ljubljana, un accueil officiel a été réservé au président de la République par la Présidente slovène.

**Tebboune coprésidente à Ljubljana avec son homologue slovène l'ouverture du Forum algéro-slovène des hommes d'affaires**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a coprésidé, mardi à Ljubljana, avec la présidente de la République de Slovénie, Mme Natasa Pirc Musar, l'ouverture des travaux du Forum algéro-slovène des hommes d'affaires. Les membres de la délégation ministérielle accompagnant le président de la République dans le cadre de la visite d'Etat qu'il effec-

te dans ce pays ami, prennent part à ce Forum, aux côtés de leurs homologues slovènes, de responsables de plusieurs entreprises ainsi que d'hommes d'affaires des deux pays. Le Forum sera l'occasion d'examiner les moyens de renforcer les relations économiques et commerciales et d'exploiter toutes les opportunités offertes dans ce sens, notamment à la faveur

de l'évolution qualitative et de la dynamique positive qu'ont connues les relations bilatérales ces dernières années, et ce en concrétisation de la forte volonté commune des dirigeants des deux pays. Pour rappel, le président de la République est arrivé, lundi à Ljubljana, dans le cadre d'une visite d'Etat, à l'invitation de son homologue slovène.

Le Président de la République coprésidente avec son homologue slovène à Ljubljana les entretiens élargis

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a coprésidé, avec la présidente de la République de Slovénie, Mme Natasa Pirc Musar, mardi à Ljubljana, les entretiens élargis aux membres des délégations des deux pays.

Les entretiens élargis ont permis

d'examiner de nouvelles opportunités de partenariat ainsi que les moyens de renforcer la coopération dans plusieurs domaines entre les deux pays.

Le président de la République s'est entretenu, auparavant, en tête-à-tête avec son homologue slovène.

Il a, en outre, signé le Livre d'or du Palais présidentiel de la République de Slovénie et pris une photo souvenir avec la Présidente slovène.

Le président de la République est arrivé, lundi à Ljubljana, dans la cadre d'une visite d'Etat, à l'invitation de son homologue slovène.

Le président de la République poursuit sa visite d'Etat en République de Slovénie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, poursuit, mardi, sa visite d'Etat entamée lundi en République de Slovénie, à l'invitation de son homologue slovène, Mme Natasa Pirc Musar.

Une cérémonie d'accueil officielle sera réservée, ce jour, au Palais de la Présidence à Ljubljana, au président de la République, par son homologue slovène avec qui il aura des entretiens en tête-à-tête qui seront élargis aux membres des deux délégations pour examiner de nouvelles opportunités de partenariat et renforcer la coopération

bilatérale dans tous les domaines. Dans ce cadre, le président de la République recevra le Premier ministre slovène, Robert Golob, et s'entretiendra également avec la présidente de l'Assemblée nationale de la République de Slovénie, Mme Urška Klakocar Zupancic. Le président de la République présidera également, à cette occasion, l'ouverture des travaux du Forum économique algéro-slovène, consacré à l'examen des voies et moyens de renforcer les relations économiques et commerciales et d'exploiter toutes les opportunités offertes, notamment à la

lumière de l'évolution notable et de la dynamique positive qu'ont connues les relations bilatérales ces dernières années, en concrétisation de la volonté forte et l'aspiration commune des dirigeants des deux pays. Le président de la République est arrivé, lundi, à Ljubljana, à la tête d'une importante délégation ministérielle composée, notamment, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, du ministre d'Etat, ministre de l'Énergie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, du

ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouardah, et de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi. La délégation comprend également le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, ainsi qu'un nombre important de chefs d'entreprises publiques opérant dans différents secteurs et des hommes d'affaires.

Le président de la République procède avec le Premier ministre slovène à la signature d'une Déclaration commune

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé avec le Premier ministre slovène, M. Robert Golob, mardi à Ljubljana, à la signature d'une Déclaration commune entre les deux pays et présidé avec lui la cérémonie de signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente concernant la coopération dans divers secteurs.

Dans ce cadre, un mémorandum d'entente a été signé entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays, portant création d'un mécanisme de concertations politiques. Les deux pays ont également

signé un mémorandum d'entente entre le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, et le ministère slovène de l'Intérieur, concernant la coopération policière.

Une déclaration d'intention sur la coopération dans le domaine du transport maritime a été signée entre le ministère des Transports et le ministère de l'Infrastructure de la République de Slovénie.

Il a également été procédé à la signature d'un mémorandum d'entente concernant la coopération dans le domaine des activités spa-

tiales à des fins pacifiques.

Un autre mémorandum d'entente a été signé entre la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et son homologue de la République de Slovénie.

De son côté, le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a signé un mémorandum d'entente avec l'Agence publique slovène pour l'investissement et l'entrepreneuriat.

Un contrat de vente et de fourniture de gaz naturel a été, en outre, signé entre la compagnie algérienne Sonatrach et la compagnie slovène Geoplain.

Tebboune : "l'Algérie, un Etat pacifique dont la principale préoccupation est d'instaurer la paix dans la région et dans le monde"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, mardi à Ljubljana (Slovénie), que l'Algérie est un Etat pacifique, dont la principale préoccupation est d'instaurer la paix dans la région, en Méditerranée et dans le monde entier. Dans une déclaration conjointe avec la présidente de la République de Slovénie, Mme Natasa Pirc Musar, à l'issue de leurs entretiens, le président de la République a indiqué qu'"en dépit de tout ce qui se dit ici et là, l'Algérie demeure un Etat pacifique, dont la principale préoccupation est d'instaurer la paix dans la région, en Méditerranée et dans le monde entier".

"Depuis notre indépendance, nous déployons des efforts empreints de fluidité et d'entente par le dialogue, loin de la violence, afin de résoudre plusieurs crises", a-t-il ajouté.

Le président de la République a également relevé que la politique étrangère de l'Algérie est "très proche de celle de la République de Slovénie". "Nous souhaitons la pérennité de nos relations privilégiées avec ce pays ami et nous œuvrerons à rehausser le niveau de nos échanges commerciaux et économiques dans un avenir proche", a-t-il poursuivi.

Tebboune s'entretient à Ljubljana avec le Premier ministre slovène

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune s'est entretenu, mardi à Ljubljana, avec le Premier ministre slovène, Robert Golob. Cette rencontre s'est déroulée au Palais de la Présidence de la République de Slovénie, dans le cadre de la visite d'Etat qu'effectue le président de la République dans ce pays, à l'invitation de son homologue, Mme Natasa Pirc Musar.

Un accueil officiel avait été réservé, auparavant, au président de la République par la présidente slovène, Mme Natasa Pirc Musar, à la place du Congrès.

Le président de la République a eu également avec la présidente de la République de Slovénie des entretiens bilatéraux élargis, par la suite, aux membres des délégations des deux pays.

CONSEIL DE LA NATION

Installation lundi prochain des nouveaux membres au titre du renouvellement par moitié pour l'année 2025

Le Conseil de la nation tiendra, lundi prochain, une séance plénière consacrée à l'installation des nouveaux membres au titre du renouvellement par moitié des membres pour l'année 2025, a indiqué hier un communiqué de la chambre haute du Parlement. "En application des dispositions de l'article 133 de la Constitution ainsi que des articles 02 jusqu'à 05 du Règlement intérieur du Conseil de la nation, le conseil tiendra une séance plénière, lundi 19 mai 2025 à 9h00, pour l'installation des nouveaux membres du Conseil de la nation au titre du renouvellement par moitié des membres pour l'année 2025", précise-t-on de même source.

UNIVERSITÉ D'ORAN 2

L'importance de l'orientation des recherches des doctorants vers les besoins de l'environnement social et économique soulignée

Le Recteur de l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed", le professeur Ahmed Chaâlal, a souligné, mardi, l'importance pour les doctorants d'orienter leurs travaux et recherches afin de répondre aux besoins de l'environnement social et économique et de s'inscrire dans les efforts de développement.

Dans son allocution à l'occasion du lancement officiel de la formation doctorale pour l'année universitaire 2024-2025 à l'Université d'Oran 2, le même responsable a estimé qu'il est désormais crucial pour les nouveaux doctorants de s'engager dans la démarche des hautes autorités du pays visant à faire de l'université et de la recherche scientifique un moteur du développement national, et ce, quels que soient leurs domaines de formation, afin de répondre aux exigences de leur environnement social et économique.

Il a également mis en avant les efforts de l'Etat pour créer une harmonie entre la formation universitaire post-graduée et les besoins des secteurs économique et social, soulignant que les résultats des mémoires de fin d'études doivent avoir une valeur scientifique, économique et sociale contribuant au développement local et national.

Le professeur Ahmed Chaâlal a appelé les nouveaux doctorants à fournir tous les efforts nécessaires pour éléver le niveau de l'université algérienne, en formant des étudiants capables de réaliser des recherches scientifiques innovantes, de qualité, et de produire des brevets d'invention.

Il a précisé que leurs travaux, publiés dans des revues et plateformes scientifiques internationales, contribueront sans aucun doute à améliorer la visibilité et le classement de leur établissement universitaire. Il est à noter que l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed" a ouvert 38 postes de doctorat pour l'année universitaire 2024-2025, dont 30 en langue anglaise, 5 en comptabilité et 3 en génie industriel, selon le même responsable. Les doctorants suivront, cette année, comme les années précédentes, des matières telles que la philosophie, l'anglais, et les technologies de l'information et de la communication. De nouvelles matières ont été ajoutées, telles que les techniques de programmation moderne et les outils de l'intelligence artificielle.

CONFÉRENCE DES FEMMES PARLEMENTAIRES MUSULMANES

Les efforts de l'Algérie dans la protection et la promotion de la femme soulignés

La membre de l'Assemblée populaire nationale (APN), Souhila Agoudjil, a mis en avant, lors de sa participation, hier à Jakarta (Indonésie) aux travaux de la 12^e session de la Conférence des femmes parlementaires musulmanes, les efforts de l'Algérie en matière de protection des droits de la femme et de promotion de ses rôles politiques et sociaux, indique un communiqué de l'APN.

Dans une allocution prononcée lors des travaux de la Conférence femmes parlementaires musulmanes relevant de l'Union interparlementaire des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OIC), Mme Agoudjil a affirmé que l'Algérie nouvelle, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a connu de "profondes réformes ayant renforcé la place de la femme dans la société, à commencer par la prolongation du congé de maternité à six mois, jusqu'au renforcement de sa représentation dans les assemblées élues et à la consécration du principe de parité". Elle a également salué l'introduction, dans la Constitution de 2020, du principe d'égalité et de la



lutte contre les violences faites aux femmes, ainsi que le soutien économique apporté aux projets des femmes, notamment dans les zones rurales.

Ces réformes traduisent une volonté politique sincère de passer d'une reconnaissance du rôle de la

femme à une autonomisation effective, lui permettant ainsi d'être un partenaire dans le processus d'éification de l'Algérie nouvelle", a-t-elle soutenu.

Par ailleurs, et après avoir réitéré le soutien indéfectible de l'Algérie à la lutte des femmes palestiniennes, la

représentante de l'APN a déclaré que les femmes de Ghaza vivaient "un cauchemar quotidien" à cause d'une guerre qualifiée par les Nations unies de "guerre contre les femmes", rappelant "les rapports documentant les actes ciblant les Palestiniennes par des frappes aériennes, des exécutions arbitraires et des violences sexuelles dans les prisons israéliennes".

La députée a mis en avant l'impératif d'"une solidarité internationale avec les femmes palestiniennes, à travers l'organisation de rencontres en faveur de leur cause", ajoutant qu'une "vraie justice commence par la reconnaissance de leurs souffrances, la défense de leurs droits et la revendication d'un cessez-le-feu immédiat et permanent".

PARLEMENT

Projet de loi sur la prévention des drogues: de nouvelles dispositions équilibrant prévention et répression (ministre)

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaïa, a affirmé lundi à Alger que le projet de loi relatif à la prévention des drogues et des substances psychotropes prévoit des dispositions équilibrant les mesures préventives et thérapeutiques et l'aspect répressif.

Présentant un exposé sur le projet de loi lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Boudjemaïa a précisé que le texte "prévoit de nouvelles dispositions équilibrant les mesures préventives et thérapeutiques et l'aspect répressif, en tenant compte des effets négatifs et nuisibles des drogues sur la santé, la sécurité et l'ordre public".

Ce texte inclut également des dispositions visant à "protéger la sécurité nationale contre les risques liés à l'usage et au trafic de drogues et de substances psychotropes" à travers "un traitement approfondi et répressif des déséquilibres sociaux qu'elles engendrent, par le recours à des mécanismes de prévention et de sensibilisation", en sus de "renforcer la protection des établissements éducatifs, d'enseignement et de formation, et d'améliorer la coordination intersectorielle".

Il s'agit aussi de "la mise en place de nouveaux mécanismes permettant de protéger les organismes publics, les institutions d'utilité publique ainsi que les entreprises et organismes relevant du secteur privé".

Ainsi, "il est exigé la présentation de tests médicaux négatifs prouvant l'absence de consommation de drogues et de substances psychotropes dans les dossiers de candidature aux concours de recrutement dans lesdits organismes et institutions".

Le projet prévoit en outre "la possibilité d'inclure des analyses de dépistage précoce de la consommation de drogues dans les examens médicaux périodiques des élèves des établissements éducatifs, d'enseignement et de formation, après l'obtention du consentement de leurs représentants légaux ou, le cas échéant, de l'accord du juge des mineurs compétent".

Par ailleurs, le projet étend les mesures de prévention aux personnes condamnées dans des affaires de drogues et de substances psychotropes, libérées après avoir purgé leur peine,

lesquelles "bénéficieront de l'accompagnement des services de l'administration pénitentiaire spécialisés dans la réinsertion sociale des détenus".

Le texte prévoit aussi l'introduction de nouvelles dispositions procédurales à même de renforcer l'efficacité du suivi des crimes liés à la drogue et aux psychotropes, notamment en ce qui concerne les fonds provenant de ces activités criminelles, lesquelles permettront "d'enquêter sur l'origine des biens mobiliers et immobiliers appartenant à la personne mise en cause ou suspectée d'avoir commis l'un des délits prévus par ce texte, qu'il s'agisse de biens sur le territoire national ou à l'étranger, tout en lui interdisant de quitter le pays jusqu'à l'achèvement de l'enquête ou le prononcé du jugement".

Par ailleurs, le projet propose la peine capitale pour les crimes jugés graves liés aux drogues et aux psychotropes, notamment lorsque "le crime commis entraîne la mort, cause de graves préjudices pour la santé publique ou s'il est commis avec circonstances aggravantes".

APN: adoption du projet de loi portant Code de procédure pénale

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi, à la majorité, le projet de loi portant code de procédure pénale.

Dans une allocution, après la séance de vote, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaïa a qualifié le code de procédure pénale adopté d'outil permettant de "réaliser l'équilibre entre le droit de l'Etat de lutter contre la criminalité et la protection des droits et libertés".

Le ministre a, en outre, affirmé que ce code représente "un nouveau jalon dans le processus de réforme de la

justice algérienne et le renforcement de son rôle comme rempart solide des libertés et pilier fondamental de l'Etat de droit".

Dans le même sillage, il a salué l'adoption, par la Commission des affaires juridiques et administratives, et des libertés à l'APN, des principales recommandations émises par le collectif de défense (avocats), sachant que les principaux amendements apportés au projet de loi consistent en "la suppression du système de défenseur et la suppression du recours aux proches en matière criminelle", étant donné que l'avocat "est le seul habilité à

assurer la défense, qu'il ait été choisi librement ou désigné d'office". Les amendements portent également sur "la suppression de la médiation devant la Police judiciaire", "le renforcement des prérogatives des avocats à toutes les étapes de l'action publique", "la suppression de la possibilité pour l'instance judiciaire d'ordonner à la défense de retirer une question posée par l'avocat", et "la possibilité pour celui-ci de formuler des observations directement à toutes les étapes de l'action judiciaire".

Par ailleurs, "la Cour suprême doit répliquer aux moyens de pourvoi, qu'il soit accepté ou rejeté", a rappelé M. Boudjemaïa.

A ce propos, il a appelé les bâtonniers de l'Union nationale des ordres des avocats ainsi que le collectif de défense à "renforcer la coordination et la coopération afin de construire une justice forte consacrant l'Etat de droit". A rappeler que dans le cadre de l'examen du projet de loi, 87 amendements ont été proposés, dont 64 ont été retirés, outre la suppression de l'article 406 et le maintien des avocats comme système de défense et de l'article 604 relatif au pourvoi en cassation.

MASCARA

Le programme d'urgence pour améliorer l'approvisionnement en eau sera achevé d'ici fin mai (Ministre)

Le ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal, a annoncé, à Mascara, que le programme d'urgence visant à améliorer l'approvisionnement en eau potable dans la wilaya sera achevé d'ici la fin du mois de mai en cours.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a précisé que "la réalisation du programme d'urgence pour améliorer l'approvisionnement en eau potable sera finalisée fin mai, avec la réception de deux projets : la réhabilitation de la station de traitement d'eau du barrage de Bouhanifia et le renforcement de l'alimentation en eau potable de la commune de Tighennif à partir du système de transfert Mostaganem-Arzew-Oran (MAO)".

Par ailleurs, le ministre a annoncé que "le projet de dragage du barrage de Fergoug, dans la commune de Mohammadia, sera également réceptionné à la fin du mois de mai", ajoutant qu'une autre opération similaire est prévue pour ce même barrage en raison de son importance dans l'irrigation.



gation des terres agricoles de la plaine d'El Habra.

M. Derbal a aussi révélé que la wilaya de Mascara bénéficiera de plusieurs projets de réhabilitation de stations d'épuration des eaux usées, dont certains entreront en service durant l'été prochain, ce qui permettra de renforcer les ressources en eau destinées à l'irrigation agricole dans la

région. Il a rappelé que son ministère prépare l'inscription de nouveaux projets hydrauliques pour la wilaya de Mascara dans la prochaine loi de finances, selon un ordre de priorités.

La visite du ministre à Mascara a compris plusieurs étapes, notamment l'inspection de l'état d'avancement des travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable de la commune de Tighennif à partir du système de transfert Mostaganem-Arzew-Oran (MAO). Le ministre prépare l'inscription de nouveaux projets hydrauliques pour la wilaya de Mascara dans la prochaine loi de finances, selon un ordre de priorités.

mentation en eau potable de la commune de Tighennif à partir du système MAO, l'examen du projet de renforcement du barrage de la commune de Chorfa, où il a insisté sur la nécessité de finaliser les travaux au plus tard en octobre, l'inspection du projet de réhabilitation de la station de traitement d'eau du barrage de Bouhanifia, la visite de deux autres projets : la réalisation d'un réservoir de 15.000 m³ dans la commune de Sig et le dragage du barrage de Fergoug.

Enfin, M. Derbal a donné, depuis le barrage de Bouhanifia, le coup d'envoi d'une campagne de réparation des fuites d'eau dans les différentes communes de la wilaya, avec la participation de plus de 20 unités de l'Algérienne des Eaux, une opération organisée par la direction générale de cette entreprise.

ORAN

Le secteur de l'éducation renforcé par des nouvelles établissements scolaires dès la prochaine rentrée

De nouveaux établissements scolaires, couvrant les trois cycles d'enseignement, réalisés dans les communes d'Oran, Bir El-Djir et Missergnine, renforceront le secteur de l'éducation dans la wilaya d'Oran, dès la rentrée scolaire 2025-2026, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya. Lors d'une visite d'inspection, le wali d'Oran, Samir Chibani, a procédé, lundi soir dans le quartier Bouâmama, dans la commune d'Oran, à la pose de la première pierre d'un projet de réalisation d'un collège sur les sites des 1.300 et 3.000 logements, et a inspecté l'avancement des travaux de deux écoles primaires. Au niveau du nouveau pôle urbain "Chahid Ahmed Zabana", dans la commune de Missergnine, le wali a inspecté les chantiers de réalisation de deux groupes scolaires implantés dans les cités 1.832 et 3.000 logements, ainsi que trois collèges situés sur les sites des 2.000 et 3.000 logements, en plus de deux lycées en construction sur les sites des 2.000 et 7.000 logements, a-t-on indiqué de même source.

A Bir El Djir, le chef de l'exécutif local a procédé à la pose de la première pierre d'un projet de réalisation d'un lycée de 1.000 places pédagogiques à la cité Riadh et s'est enquis de l'état d'avancement des travaux d'une école primaire et d'un collège en construction à Sidi El-Bachir.

M. Chibani a insisté sur la nécessité d'achever les projets dans les délais contractuels et de mettre ces établissements en service avant la prochaine rentrée scolaire, tout en veillant à la conformité des constructions selon les normes établies et à la disponibilité des équipements nécessaires pour garantir de bonnes conditions pédagogiques aux élèves.

A noter que la wilaya d'Oran dispose de plus de 900 établissements scolaires couvrant les trois niveaux d'enseignement.

SAÏDA

Récupération de plus de 1.200 hectares de terres agricoles non exploitées

Une superficie de 1.270 hectares de terres agricoles non exploitées, attribuées dans le cadre du programme de concession agricole, a été récupérée dans la wilaya de Saïda, depuis début 2024 à ce jour, a-t-on appris des services de la wilaya.

L'opération a permis la récupération de 570 hectares de terres non exploitées dans les zones de Mechraa, Benhouar et Bordj El Mey, relevant de la commune de Maâmoura, ainsi que

700 hectares dans la région de Oued Tekouk, commune de Aïn-Skhouna, a indiqué la même source.

La récupération de ces terres non exploitées s'inscrit dans le cadre de l'opération d'assainissement du foncier agricole, menée par une commission de wilaya composée de plusieurs services techniques concernés, en vue de leur réattribution à des investisseurs sérieux", a-t-on fait savoir de même source. L'objectif est d'assurer

une meilleure valorisation de ces terres dans les domaines des cultures agropastorale et arboricole, ainsi que de l'élevage ovin, a-t-on ajouté.

L'opération se poursuit au niveau des périphéries d'investissement agricole de la wilaya, dans le cadre de l'opération d'assainissement engagée par la commission de wilaya.

Pour rappel, la wilaya de Saïda dispose de 500.000 hectares de terres agricoles arables.

EL-OUED

Prévision de production de 3,8 millions de quintaux de pomme de terre saisonnière

La Chambre de l'agriculture (CA) de la wilaya d'El-Oued table sur une prévision de production de 3,8 millions de quintaux (QX) de pomme de terre saisonnière, au titre de la saison agricole 2024/2025, a-t-on appris mardi de ses services.

La superficie consacrée cette année à ce genre culturel, soit de 11.000 hectares (ha), s'est stabilisée, du fait

de la dynamique commerciale et donc de la demande enregistrée sur le produit, aux niveaux local et national, a expliqué le président de la CA, Djelloul Othmani.

Cette filière agricole s'est développée, à différents degrés, à travers les différentes communes de la wilaya d'El-Oued, notamment au niveau des périphéries et exploitations productrices des com-

munes d'El-Magrane, Hassi-Khelifa, Trifaoui, Reguiba, Debila et Ourmès, aux grandes potentialités productrices, avec des rendements oscillant entre 320 et 350 QX/ha, toutes variétés confondues de ce tubercule de large consommation, a-t-il ajouté. Ces six communes assurent une part de 80% de la production globale de la wilaya, qui compte plusieurs marchés

nationaux de commercialisation de la pomme de terre. La wilaya d'El-Oued s'est placée, ces dernières années, en tête des régions du pays productrices de pomme de terre, avec une part de 60% de la production nationale, représentant 50% de la valeur de la production végétale locale, selon les données fournies par la Chambre de l'agriculture.

BOUIRA

Raccordement de 57 foyers au réseau d'électricité à Mesdour

Au total, 57 foyers ont été raccordés au réseau d'électricité dans la localité de El Khoualef, relevant de la commune de Mesdour, à l'extrême sud de la wilaya de Bouira, rapporte mardi un communiqué de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Somelgaz).

Inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL), ce projet a

porté sur la réalisation de 3,7 km de lignes électriques pour une enveloppe financière de 15,27 millions de dinars, avec une contribution de la direction de distribution de Bouira estimée à près de 5 millions de dinars, selon les détails fournis dans le communiqué. Cette opération de raccordement, qui "s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat visant à améliorer les conditions de vie des citoyens dans ces régions enclavées de

la wilaya, concerne 57 foyers du village El Khoualef relevant de la commune de Mesdour", est-il souligné dans le même document.

"La concrétisation de ces projets constitue une priorité pour la direction de distribution dans sa mission d'améliorer la qualité du service public et d'assurer sa continuité au profit des citoyens, notamment des zones enclavées", a précisé la direction dans son communiqué.

Les travaux de réalisation de plus de 45.000 unités de logements (toutes formules confondues) seront lancés dans la wilaya de Blida, durant l'année 2025, a-t-on appris mardi auprès des Services de la wilaya. Une majorité de ces unités de logements réparties à travers différentes communes de la wilaya, relève de la formule location-vente "AADL", a indiqué la même source. Les services de la wilaya ont cité parmi les plus importants projets dont les travaux débuteront cette année, le programme "AADL 3", portant sur la réalisation de 37.300 unités de logement, dont 25.000 seront implantées sur un site mitoyen à l'autoroute Est-Ouest et à l'Université "Ali Lounici".

Quelque 9800 autres unités seront réalisées à Bouinane, 2300 à Meftah (Est) et 200 dans la commune de Bouârfa (Ouest). Ces localités comptent des pôles urbains réalisés ces dernières années. La même source a, également, fait état de la sélection d'assiettes foncières, dans plusieurs communes disposant de sites adaptés, en vue d'accueillir d'autres nouveaux projets de logement, dont 2200 logements de type public locatif (LPL) et 4315 logements promotionnels aidés (LPA).

Cette année verra, également, la distribution de près de 1000 aides à la construction rurale, selon les services de la wilaya, qui a souligné la contribution de cette formule d'habitat dans l'allègement de la pression sur les autres types de logements, notamment le public locatif. A noter que le parc de logements de Blida sera renforcé, cette année, par la réception de près de 6000 unités, dont 2026 LPL, 2000 unités location-vente "AADL", 1230 logements promotionnels aidés "LPA 2", 50 unités de type "LPA 1" et 450 logements ruraux, lesquels s'ajouteront à 20.347 unités distribuées en 2024.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Environ 2500 décisions enregistrées en 2024 (ANPP)

L'Agence Nationale des Produits Pharmaceutiques (ANPP) a répertorié environ 2500 décisions d'enregistrement des médicaments et d'approbation de la commercialisation des dispositifs médicaux au cours de l'année écoulée 2024, a indiqué mardi la responsable de management de qualité à l'Agence, Khadidja Bouguerra.

S'exprimant sur les ondes de la Radio Algérienne, Mme Bouguerra a précisé que l'ANPP avait répertorié l'année dernière près de 1350 décisions d'enregistrement des médicaments, et plus de 1100 décisions d'approbation de la commercialisation de matériel médical, ce qui représente une "augmentation notable" par rapport à 2023 qui avait vu la délivrance d'environ 1050 décisions et approbations.

Ces chiffres reflètent "l'amélioration des performances de l'Agence et la stabilité du système réglementaire, devenu plus efficace et plus clair", d'autant plus que le produit local couvre actuellement 79% des

besoins du marché, a-t-elle ajouté mettant en avant les efforts déployés pour faciliter les procédures sans compromettre la qualité et la sécurité des produits, à travers l'étude des dossiers, les analyses en laboratoire, et l'évaluation scientifique et technique des produits pharmaceutiques. Elle a également fait état d'un intérêt croissant de la part des investisseurs, grâce à l'environnement réglementaire qui a prouvé son efficacité au cours des quatre dernières années, considérant que cette nouvelle dynamique est la concrétisation de la vision des hautes autorités du pays visant à encourager l'investissement dans ce secteur



et à élargir la production locale. Dans le même sillage, l'Agence, en application des orientations du ministère de l'Industrie Pharmaceutique, oriente les investisseurs vers la production de médicaments connaissant un manque sur le marché, a ajouté Mme Bouguerra, saluant la "maîtrise totale" que connaît désormais l'industrie locale dans les différentes catégories de médicaments. En outre, les opérateurs sont orientés vers l'investissement dans le domaine de la fabrication de médicaments innovants ainsi que ceux liés à la biotechnologie, en phase avec les évolutions mondiales, a conclu la responsable.

ORAN

Conférence internationale sur les "Solutions vertes dans le secteur de l'industrie pétrolière et gazière" les 14 et 15 mai

La Conférence internationale sur les "Solutions vertes dans le secteur de l'industrie pétrolière et gazière" (ICGS2025) se tiendra mercredi et jeudi au Centre des conventions d'Oran, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Organisée par la Direction centrale de recherche et développement du groupe Sonatrach et la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT), cette rencontre scientifique vise à réunir

des experts, professionnels et décideurs du secteur pétrolier et gaziер autour des solutions écologiques innovantes et des défis environnementaux actuels, selon un communiqué des organisateurs.

Cette conférence constitue une plateforme d'échange et de réflexion en faveur de pratiques durables et responsables dans l'industrie", a-t-on souligné de même source, ajoutant que les conférences seront animées par des spécialistes d'Algérie et d'autres pays dont

l'Arabie Saoudite, la Turquie, la Malaisie, le Canada et la France, entre autres.

Le développement de solutions innovantes dans le domaine de l'industrie de l'hydrogène vert constituera l'un des axes majeurs de cette rencontre, ont indiqué les organisateurs, ajoutant que la tenue de cette Conférence converge avec la volonté de l'Algérie de s'engager pleinement dans la transition énergétique et de se positionner comme un acteur régional clé dans les énergies renouvelables. La rencontre abordera, par ailleurs, plusieurs autres thématiques, comme "Les défis et les opportunités de l'intégration massive des énergies renouvelables dans les réseaux intelligents", "Matériau en polyuréthane pour le stockage de l'hydrogène", "Batteries Li-ion sûres pour l'électrification de la société : de la mine au recyclage" et "Isolation et analyse des constituants chimiques des plantes pour des applications en inhibition de la corrosion".

ENTREPRENEURIAT

Plus de 30000 titulaires de la carte de l'auto-entrepreneur (ministre)

Le nombre des titulaires de la carte de l'auto-entrepreneur a dépassé les 30.000 personnes depuis le lancement de cette carte en janvier 2024, a indiqué, samedi à Alger, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah.

Le ministre s'est exprimé lors de l'ouverture de la première édition du Salon national de l'auto-entrepreneur, qui s'étale sur deux jours au Palais de la Culture "Moufdi Zakaria", organisé par l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur (ANAE), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, en présence notamment du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Faycal Bentaleb, du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, ainsi que du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid.

Dans son allocution, M. Ouadah a précisé que "plus de 30.000 jeunes, des deux sexes, ont été intégrés dans l'économie formelle en peu de temps", grâce à l'obtention de la carte de l'auto-entrepreneur, estimant que ce chiffre "traduit une nouvelle dynamique en matière de mentalités et de modes de fonctionnement, et constitue une transformation tangible dans le processus de numérisation de l'économie".

L'ANAE avait lancé en janvier 2024 une plateforme numérique permettant aux personnes exerçant des professions libérales de s'inscrire en vue d'obtenir la carte de l'auto-entrepreneur qui leur donne accès à plusieurs avantages, conformément aux dispositions de la loi n°22-23 du 18 décembre 2022, portant statut de l'auto-entrepreneur. Par ailleurs, M. Ouadah a an-

noncé le lancement officiel du Guide national de l'auto-entrepreneur, soulignant que ce document, disponible sur la plateforme de l'Agence, offrira un aperçu global du dispositif, tant sur le plan économique que juridique et procédural.

Dans son allocution, le ministre a mis en relief l'importance du Salon national de l'entrepreneur qui vise à "renforcer la visibilité de compétences qui contribuent, quotidiennement, à la transformation économique de l'Algérie", et ce à travers son programme prévoyant des espaces d'exposition, des opportunités de réseautage, des rencontres d'affaires, ainsi que des formations.

Sillonnant les différents pavillons du Salon, la délégation ministérielle s'est enquis des différents projets et services numériques innovants exposés.

La délégation a également écouté, sur place, les préoccupations et propositions de nombre d'auto-entrepreneurs, pour développer des solutions pratiques et prospectives à même de promouvoir le parcours de la profession libérale.

Le Salon se démarque aussi par l'organisation d'espaces interactifs de réseautage, regroupant les auto-entrepreneurs avec des entreprises économiques publiques et privées, en quête de compétence flexibles et fiables.

Le niveau de ces espaces, des séances relatives aux domaines d'activité (technologies de l'information, design, ...), ce qui a permis de découvrir de véritables opportunités de partenariat ayant été couronnées par la conclusion de contrats initiaux sur place.

Dans une initiative première du genre, l'ANAE a réservé un espace numérique pour l'inscription instantanée, en vue de

permettre aux personnes qualifiées de retirer la carte de l'auto-entrepreneur" en un temps ne dépassant pas les 10 minutes".

Le Salon a également connu une exposition virtuelle de l'initiative "Ghaza Talent" (talent de Ghaza) de Palestine, en vue de réaffirmer le soutien permanent de l'Algérie aux causes légitimes.

La carte de l'auto-entrepreneur est délivrée à toute personne physique exerçant à titre individuel une activité lucrative figurant dans la liste des activités éligibles au statut de l'auto-entrepreneur, et dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas les 5 millions DA.

L'auto-entrepreneur perdra ce statut si son chiffre d'affaires dépasse cette somme durant trois exercices consécutifs.

Ces activités concernent sept domaines qui sont : consulting, expertise et formation, services numériques et activités connexes, prestations à domicile, services à la personne, services de loisirs et récréation, services aux entreprises, ainsi que les services culturels, de communication et d'audiovisuel. Sont exclues de la liste de ces activités, les professions libérales (médecins ou avocat) et les professions et les activités réglementées (comptable agréé, expert-comptable) et artisanales (coiffure ou esthétique).

Le statut de l'auto-entrepreneur ouvre droit à de nombreux avantages, notamment l'exemption de l'obligation de disposer d'un local et de s'inscrire au registre du commerce, la possibilité d'ouvrir un compte bancaire, ainsi qu'un régime fiscal préférentiel, étant soumis au régime d'impôt forfaitaire unique (IFU) avec un taux de 0,5% du chiffre d'affaires, prévu dans la loi de finance 2024, outre la couverture sociale.

1^{ère} ÉDITION DU FORUM AFRICAIN DE L'INNOVATION LÉGALE La LegalTech à l'ère de la transformation numérique

Le renforcement de l'intégration de la technologie dans les pratiques juridiques en Afrique et l'exploration des défis liés à la transformation numérique des professions juridiques ont été au centre de la 1^{ère} édition du Forum africain de l'innovation légale (ALIF, African Legal Innovation Forum), organisée samedi à Alger.

Cet événement a été organisé par Juridilab, un hub d'innovation juridique, en collaboration avec les ordres des avocats, des notaires et des huissiers, sous le patronage des ministères de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises et de la Justice, en présence d'une élite d'acteurs du secteur juridique.

Le forum a constitué une opportunité de dialogue et d'échange d'expériences sur l'intégration des nouvelles technologies dans les professions juridiques et l'accompagnement des acteurs juridiques face aux défis liés à la numérisation de la justice et des services juridiques.

Les participants ont abordé des thématiques relatives à l'avenir des professions juridiques à l'ère de la transformation numérique, au rôle de l'intelligence artificielle dans la simplification et l'accélération des procédures juridiques, ainsi qu'à la diffusion de la culture numérique au sein de la société.

Le forum a également porté sur les implications juridiques de l'utilisation des outils numériques, tels que les systèmes de signature électronique, la gestion des contrats et les défis liés à la protection des données personnelles, tout en mettant en avant le rôle de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP).

Les participants à ce forum ont, en outre, mis en avant l'évolution des compétences requises chez les juristes à l'ère numérique, où la simple connaissance des textes et des législations ne suffit plus, d'autres qualifications en communication, en conception juridique et en maîtrise des outils numériques sont désormais exigées.

Pour les participants, la transformation numérique dans le domaine juridique n'est plus une option secondaire, mais une priorité stratégique pour la construction d'un système juridique capable de s'adapter aux mutations socioéconomiques.

Cet événement a été ponctué par la simulation d'un procès en réalité virtuelle sur un accident de la circulation causé par l'intelligence artificielle et ayant engendré des dommages, et ce dans le but de soulever la problématique de la responsabilité civile dans ce type d'accidents (la détermination des responsabilités juridiques) et d'ouvrir le débat sur le cadre législatif adéquat pour cette technologie.

Le forum a aussi abordé les affaires de propriété intellectuelle liées aux innovations numériques, aux logiciels et aux modèles technologiques, soulignant la nécessité de mettre à jour le cadre juridique afin de protéger les droits des créateurs et des développeurs.

Noter que des ateliers pratiques ont été organisés, avec la participation d'avocats, de développeurs et de concepteurs de solutions afin de tester des prototypes d'outils juridiques numériques, notamment des outils d'audit du respect des conditions d'utilisation, de gestion des contrats et des mécanismes de contrôle juridique.

APS

GUERRE COMMERCIALE SINO-AMÉRICAINE

Les marchés mondiaux saluent la suspension des surtaxes

Les Bourses mondiales comme le dollar et le pétrole ont pris de la vitesse lundi, alors qu'un vent d'optimisme gagne les marchés après la pause dans la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine.

Les Etats-Unis et la Chine sont mis d'accord pour réduire largement - à 30% pour Washington et 10% pour Pékin - les surtaxes qu'ils s'imposent mutuellement, contre respectivement 145% et 125% après l'escalade initiée par Donald Trump début avril.

Cette suspension de 90 jours prendra effet "d'ici le 14 mai", ont annoncé les deux premières puissances économiques mondiales dans un communiqué commun publié après deux jours de négociations à Genève.

"C'est une vraie respiration dans



un marché qui a besoin de bonnes nouvelles", estime Christopher Dembik, conseiller en stratégie d'investissement chez Pictet AM.

A Wall Street, le Dow Jones a avancé de 2,81%, l'indice Nasdaq a bondi de 4,35% et l'indice élargi S&P 500 a pris 3,26%.

La Bourse de Paris a terminé en nette hausse de 1,37%, Francfort a gagné 0,29%, Londres 0,59% et Milan 1,40%.

Sur le marché des changes, vers 20H40 GMT, le billet vert, qui avait fortement souffert de la politique douanière de Donald Trump,

grimpait de 1,43% face à la monnaie unique, à 1,1091 dollar pour un euro. A contrario, les valeurs refuges qui avaient profité de la tempête douanière retombent lourdement. L'or perdait 2,68% à 3,235 dollars l'once. Côté pétrole, les investisseurs anticipent une hausse de la demande en or noir, grâce à la reprise des échanges commerciaux, poussant les prix.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord a pris 1,64% à 64,96 dollars et le baril de West Texas Intermediate a gagné 3,23% à 61,95 dollars.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'UE veut accélérer la délivrance de permis

L'Union européenne veut accélérer le déploiement des énergies renouvelables quitte à retoucher certaines lois de protection de la biodiversité, a indiqué le commissaire européen, Dan Jorgensen.

Dans un entretien publié mardi par le média en ligne Contexte, M. Jorgensen juge "totalement inacceptables" les délais actuels pour obtenir l'autorisation de lancer des projets d'énergies renouvelables. "Aujourd'hui,

c'est sept ou dix ans, voire plus d'une décennie.

Cela doit changer fondamentalement" pour s'en tenir à un délai de six mois maximum, a estimé le commissaire européen en charge de l'énergie.

L'octroi de permis relève des Etats membres,

mais est encadré par des lois européennes sur les énergies renouvelables et la protection de l'environnement.

Revoir les lois de protection de la biodiversité, notamment des oiseaux

et de leurs habitats afin d'implanter des éoliennes, est un sujet sensible.

"Je suis conscient que cela peut être considéré comme controversé", mais "la législation actuelle ralentit tellement le processus" de déploiement d'énergies renouvelables qu'elle "met en péril la transition verte", a argumenté Dan Jorgensen.

La Commission est en train de passer en revue ces textes pour "réduire

la paperasserie" sans "nuire à l'objectif" environnemental, assure le commissaire.

"La nature ne sera pas affectée par le fait que l'autorisation soit donnée après six mois au lieu de dix ans", a estimé le responsable, qui se présente comme un défenseur de l'environnement.

La réduction des délais s'inscrira dans un plan de "simplification" de la politique énergétique, que prépare la Commission.

MAÏS, BLÉ, SOJA

Production attendue en hausse pour la récolte 2025-2026 (rapport Wasde)

Récoltes mondiales attendues en hausse et "consommation record" pour le maïs: le ministère américain de l'Agriculture (USDA) a publié lundi ses premières projections de récolte mondiale pour la campagne à venir (2025-2026).

Côté maïs, la production mondiale devrait atteindre près de 1,265 milliard de tonnes (+3,6%), "les augmentations les plus importantes étant enregistrées aux Etats-Unis, en Ukraine et en Argentine", précise l'USDA, dans son rapport mensuel WASDE.

Aux Etats-Unis, la production

de maïs doit s'établir à 402 millions de tonnes, soit 6,3% de plus qu'il y a un an, selon les chiffres du ministère.

En revanche, "on s'aperçoit que la demande va progresser plus vite que la production", remarque M. Vercambre. L'USDA s'attend en effet à une "consommation record", et au bout du compte, à une baisse des stocks de fin de campagne.

Pour la campagne 2025-2026, la consommation mondiale de maïs devrait augmenter de 2% par rapport à la campagne précédente,

tandis que les stocks devraient baisser d'environ 3,3%. Côté blé, "on a une stagnation dans les stocks" de fin de campagne pour 2025-2026 (+0,20%), commente M. Le Molgat.

Pour la campagne 2024-2025, les stocks mondiaux ont été revus à la hausse (+2%), sous l'effet notamment d'un relèvement de la production européenne (-1%), selon M. Vercambre. Dans la foulée de la publication, vers 18H15 GMT, à Chicago, le blé perdait 1,29%, le maïs reculait de 0,28% et le soja gagnait 2,11%.

TOGO

Première Conférence de l'Union africaine sur la dette à Lomé

La première Conférence de l'Union africaine (UA) sur la dette s'est ouverte lundi à Lomé, la capitale togolaise.

Placée sous le thème "L'Agenda africain de gestion de la dette publique: restaurer et préserver la viabilité de la dette", cette conférence de haut niveau, qui se tient du 12 au 14 mai, vise à explorer des solutions durables et souveraines

pour faire face à l'endettement croissant sur le continent africain.

Organisée par le département du développement économique, du commerce, du tourisme, de l'industrie et des mines de l'UA, la rencontre a réuni plus de 500 participants, dont des chefs d'Etat, des ministres des Finances, des gouverneurs de banques centrales,

des partenaires au développement et des représentants de la société civile.

Le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, a insisté sur l'urgence d'"instaurer une gouvernance rigoureuse de la dette publique, soutenue par une solidarité africaine forte et un dialogue équilibré avec les créanciers internationaux".

Alors que, selon la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) plus de vingt pays africains sont en situation de surendettement ou à risque élevé, les échanges porteront notamment sur la réforme des cadres de restructuration de la dette souveraine, le recours à des financements durables, la transparence, la gouvernance de la dette et la lutte

contre les flux financiers illégitimes.

Selon la CEA, cette conférence devrait se conclure par l'adoption de la Déclaration de Lomé sur la dette africaine, qui définira une position commune du continent en matière de gouvernance de la dette et guidera les futures négociations et réformes.

APS

BOURSERS MONDIALES

Le dollar bondit face à l'apaisement des tensions entre Washington et Pékin

Le dollar remontait nettement lundi, poussé par les négociations commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, qui ont annoncé une réduction drastique des droits de douane punitifs qu'ils s'imposaient, faisant espérer de meilleures perspectives économiques.

Vers 19H10 GMT, le billet vert grimpait de 1,49% vis-à-vis de l'euro, à 1,1085 dollar, et regagnait 0,97% par rapport à la livre, à 1,3198 dollar.

La devise américaine grimpait aussi de 2,03% à 148,31 yens pour un dollar.

Le Dollar Index, qui compare la devise américaine à un panier d'autres grandes monnaies, prenait 1,44%, à 101,788 points, revenant à ses niveaux d'il y a un mois.

Les valeurs refuges qui avaient été particulièrement recherchées après l'annonce des droits de douane étaient mises à mal lundi, à l'image de l'or. Vers 19H10 GMT, le métal jaune chutait de 2,73% à 3,233,87 dollars l'once.

Le bitcoin qui avait flirté en cours de séance avec son record absolu atteint en janvier, perdait désormais 2,11%, à 10,091 dollars.

Cours de lundi	Cours de vendredi
19H10 GMT	21H10 GMT
EUR/USD 1,1085	1,1250
EUR/JPY 164,52	163,53
EUR/CHF 0,9375	0,9352
EUR/GBP 0,8416	0,8458
USD/JPY 148,31	145,37
USD/CHF 0,8451	0,8313
GBP/USD 1,3198	1,3306

Wall Street termine en hausse

La Bourse de New York a terminé en nette hausse lundi, portée par les espoirs d'une désescalade de la guerre commerciale après la suspension temporaire de l'essentiel des droits de douane massifs que les Etats-Unis et la Chine s'étaient mutuellement imposés.

Le Dow Jones a avancé de 2,81%, l'indice Nasdaq a bondi de 4,35% et l'indice élargi S&P 500 a pris 3,26%.

La Bourse de Paris termine en hausse après les annonces commerciales sino-américaines

La Bourse de Paris a terminé en nette hausse lundi, portée par les espoirs d'une désescalade franche de la guerre commerciale après la suspension pour 90 jours de la majeure partie des droits de douane massifs que les Etats-Unis et la Chine s'étaient mutuellement imposés.

L'indice vedette de la Bourse de Paris, le CAC 40, a terminé en hausse de 1,37%, soit un gain de 106,35 points, pour s'établir à 7,850,10 points.

Vendredi, il avait terminé en hausse de 0,64%, pour s'établir à 7,743,75 points à la clôture.

MÉDÉA

Des mesures préventives pour préserver le patrimoine forestier

Des mesures préventives destinées à préserver le patrimoine forestier et garantir l'efficacité du dispositif de lutte contre les incendies de forêts seront prises à Médéa, en prévision de la saison estivale, a-on informé, mardi, auprès des services de la wilaya. Ces mesures portent sur la mise en place de cellules de veille et de vigilance à travers les daïras, qui auront pour mission d'alerter les autorités locales dès qu'un départ de feu est signalé, de mobiliser localement les moyens d'intervention et de coordination avec la Conservation des forêts et la Protection civile, a-on fait savoir. Des opérations de nettoyage des espaces, d'entretien des bordures des forêts et des zones d'emblavures proches des sites forestiers, ainsi que la réalisation de travaux forestiers sylvicoles seront programmées dans le cadre de ces mesures préventives, décidées à l'issue d'un conseil de l'exécutif de la wilaya consacré à la lutte contre les incendies de forêts, at-on ajouté.

Il est prévu également la poursuite des travaux d'ouverture de pistes forestières entamés depuis plusieurs mois et qui ont permis l'ouverture de pas moins de 34 km de pistes, alors qu'un projet d'aménagement de plus de 260 km de tronçons routiers traversant des zones forestières est en cours d'exécution, ont indiqué les services de la wilaya. Selon les mêmes services, les responsables de la Conservation locale des forêts ont été instruits par le wali Djillali Doumi, d'accélérer la réalisation de points d'eau (bassins et mares) à l'intérieur des massifs forestiers ou la réhabilitation de ceux déjà existants, en plus de la réalisation de bandes de sécurité à proximité des champs de céréales pour éviter la propagation d'éventuels incendies de récoltes. Les autres mesures incluent l'éradication des décharges illicites situées à proximité des zones forestières et qui peuvent favoriser les départs de feux, ainsi que l'interdiction des barbecues dans les espaces forestiers et de limiter l'accès à ces zones aux moteurs et aux véhicules de sorte à réduire les risques de déclenchement accidentel des feux, at-on précisé.

Outre la multiplication des campagnes de sensibilisation et d'information des citoyens sur l'impératif de préserver les espaces forestiers, il a été préconisé d'impliquer davantage les comités de riverains et le mouvement associatif dans ces campagnes et pour soutenir les équipes en charge de la lutte contre les incendies en cas de sinistre, a souligné la même source. Le dispositif préventif mis en place durant la saison estivale 2024 a permis de réduire « considérablement » les pertes en couvert végétal puisque seulement 54 hectares de forêts ont été détruits, contre 633 hectares détruits en 2023, d'après un décompte établi par la Conservation des forêts.

FORMATION

Constantine: formation pour les associations humanitaires sur les méthodes de création et de financement de projets de développement collectif

Trente (30) associations à caractère social et humanitaire activant dans la wilaya de Constantine ont bénéficié d'une formation sur les méthodes de création et de financement de projets de développement collectif, ayant un impact positif social et économique, notamment au profit des catégories vulnérables, a indiqué, mardi le directeur de l'action sociale et de la solidarité (DASS), Abdelkader Dehimi. L'initiative s'inscrit dans le cadre des mesures prises par la tutelle, visant à dynamiser les mécanismes de soutien et d'accompagnement des couches sociales défavorisées en particulier ceux des zones rurales reculées, dont les personnes âgées et celles aux besoins spécifiques, les femmes en difficulté sociale et les personnes souffrant de maladies compliquées, a précisé à l'APS le même responsable.

Cette formation, qui a concerné les projets de développement collectif inscrits au titre de l'année en cours, a été encadrée par des cadres de la DASS et ceux de l'antenne locale de l'Agence de développement social (ADS).

AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER

53 vols prévus pour le transport des pèlerins vers les lieux saints de l'islam (PDG)

Le nombre de vols au départ de l'Aéroport international d'Alger à destination des lieux saints de l'islam pour le pèlerinage a été porté cette année à 53 vols, a annoncé hier le PDG de la Société de gestion des services et des infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Mokhtar Saïd Mediouni, soulignant les efforts entrepris pour améliorer les conditions d'accueil des pèlerins.

S'exprimant sur les ondes de la Radio algérienne, M. Mediouni a précisé que « les préparatifs ont débuté depuis plusieurs mois afin de garantir une prise en charge optimale des hadjis, notamment par la mise en place de plusieurs structures d'accueil adaptées ».

Dans cette perspective, la SGSIA ambitionne de réduire davantage les délais de remise des bagages, qui avaient atteint l'année dernière un record de 33 minutes, grâce au dispositif logistique mis en place. « Nous avons recruté du personnel saisonnier pour renforcer la manutention des bagages, même si cette tâche relève normalement des compagnies aériennes », a-t-il précisé.

Par ailleurs, des dispositi-



tifs spécifiques ont été prévus pour les accompagnateurs des pèlerins. « Des espaces d'accueil extérieurs ont été aménagés, comprenant des salles de prière, des sanitaires, des distributeurs automatiques de boissons chaudes et froides, ainsi que des camions-snacks pour

permettre aux accompagnateurs de se restaurer pendant l'attente », a-t-il ajouté.

La SGSIA envisage également de transférer les vols de la Omra vers le Terminal 2, actuellement réservé aux vols du Hadj, afin de libérer le Hall 2 du Terminal 1 pour d'autres vols internatio-

naux, notamment à destination de l'Europe.

Cette mesure permettra, selon M. Mediouni, d'augmenter la capacité d'accueil de l'aéroport, avec pour objectif de dépasser le record de plus de 10 millions de passagers enregistré en 2024 sur l'ensemble des trois terminaux. Cette progression importante du trafic passagers en 2024 s'explique principalement par l'assouplissement des conditions de voyage, notamment grâce aux facilités accordées par le président de la République aux membres de la diaspora, qui peuvent désormais entrer en Algérie avec leur carte d'identité nationale, ainsi qu'aux réductions tarifaires allant jusqu'à 60% offertes par Air Algérie, a conclu le PDG.

AGRICULTURE

5000 ha affectés à la culture de la tomate industrielle pour 2025 à Ain Defla

Une superficie de 5000 hectares a été réservée par les services agricoles de la wilaya d'Ain Defla pour la culture de la tomate industrielle pour l'année en cours, a-t-on appris, hier, auprès de la direction concernée.

Le secteur agricole a fixé un objectif de planter une superficie de 5000 ha de tomate industrielle pour l'année 2025, soit une superficie supplémentaire de 500 ha par rapport à l'année précédente, a-t-on indiqué auprès du service de l'organisation de la production et de l'appui technique (Opat).

La superficie qui a été plantée depuis le début mars dernier jusqu'au début du mois en cours a largement dépassé les 3200 hectares, a ajouté la même source, assurant que l'opération de plantation se poursuivra pour

atteindre les objectifs estompés. Ainsi, les services agricoles tablent sur une production prévisionnelle dépassant les 5 millions de quintaux, pour rendement moyen de 1100 quintaux à l'hectare, a-t-on souligné.

La wilaya a réalisé durant la saison agricole 2023/2024, une production de près de 5,3 millions qx, a-t-on appris auprès de

l'Opat, qui souligne que la superficie affectée à cette culture était de 4939 ha, dont plus de 4800 ha ont été récoltés.

Une quantité de près de 3,2 millions de quintaux de la tomate industrielle produite localement a été acheminée vers les unités de transformation dans plusieurs wilayas, entre autres, Chlef, Relizane, Blida et Tipaza, note la même source.

EL-OUED

Prévision de production de 3,8 millions de quintaux de pomme de terre saisonnière

La Chambre de l'agriculture (CA) de la wilaya d'El-Oued table sur une prévision de production de 3,8 millions de quintaux (QX) de pomme de terre saisonnière, au titre de la saison agricole 2024/2025, a-t-on appris mardi de ses responsables.

La superficie consacrée cette année à ce genre cultural, soit de 11.000 hectares (ha), s'est stabilisée, du fait de la dynamique commerciale et donc de la demande enregistrée sur le produit, aux niveaux local et national, a expliqué le président

de la CA, Djelloul Othmani. Cette filière agricole s'est développée, à différents degrés, à travers les différentes communes de la wilaya d'El-Oued, notamment au niveau des périmètres et exploitations productrices des communes d'El-Maghrane, Hassi-Khelifa, Trifaoui, Reguiba, Debila et Ourmès, aux grandes potentialités productrices, avec des rendements oscillant entre 320 et 350 QX/ha, toutes variétés confondues de ce tubercule de large consommation, a-t-il ajouté. Ces six

communes assurent une part de 80% de la production globale de la wilaya, qui compte plusieurs marchés nationaux de commercialisation de la pomme de terre.

La wilaya d'El-Oued s'est placée, ces dernières années, en tête des régions du pays productrices de pomme de terre, avec une part de 60% de la production nationale, représentant 50% de la valeur de la production végétale locale, selon les données fournies par la Chambre de l'agriculture.

SAÏDA

Récupération de plus de 1.200 hectares de terres agricoles non exploitées

Une superficie de 1.270 hectares de terres agricoles non exploitées, attribuées dans le cadre du programme de concession agricole, a été récupérée dans la wilaya de Saïda, depuis début 2024 à ce jour, a-t-on appris des services de la wilaya.

L'opération a permis la récupération de 570 hectares de terres non exploitées « inscrites dans le cadre de l'opération d'assainissement du foncier

tées dans les zones de Mechraa, Benhouar et Bordj El Mey, relevant de la commune de Maâmoura, ainsi que 700 hectares dans la région de Oued Tekouk, commune de Aïn-Skhouna, a indiqué la même source. La récupération de ces terres non exploitées s'inscrit dans le cadre de l'opération d'assainissement du foncier agricole, menée par une commission de wilaya composée de plusieurs services techniques concernés, en vue de leur réattribution à des investisseurs sérieux », a-t-on fait savoir de même source. L'objectif est d'assurer une meilleure valorisation de ces terres dans les domaines des cultures agropastorale et arboricole, ainsi que de l'élevage ovin, a-t-on ajouté. L'opération se poursuit au niveau des périmètres d'investissement agricole de la wilaya, dans le cadre de l'opération d'assainissement engagée par la commission de wilaya. Pour rappel, la wilaya de Saïda dispose de 500.000 hectares de terres agricoles arables.

ESPAGNE

Démantèlement d'un réseau criminel impliqué dans la contrebande de haschisch en provenance du Maroc

L'opération, menée par la Garde civile à Melilla et Malaga, a abouti à la confiscation de 350.000 euros en espèces et au gel de plus de 250.000 euros sur des comptes bancaires.

Le réseau criminel se concentrait sur le transport de haschisch du Maroc vers la péninsule espagnole par voie maritime, puis sur sa distribution dans les villes espagnoles. L'enquête a débuté après que l'unité antidrogue de la police judiciaire de Malaga ait surveillé les mouvements de membres de l'organisation, qui préparaient une importante cargaison de drogue dans la province d'Almeria.

Les autorités ont arrêté cinq individus et saisi plus de 1.500 kg de haschisch. Des femmes à la tête de la branche de blanchiment d'argent de ce réseau, basé dans la ville de Melilla, dirigeaient un commerce de restauration, qui servait de canal pour blanchir l'argent de la drogue, a-t-on précisé. Des preuves ont été trouvées selon lesquelles les fonds ont été transférés sur une longue période, via plu-



sieurs comptes bancaires, afin de dissimuler leur origine illicite.

Des achats de biens immobiliers et de véhicules à l'aide de fonds blanchis ont également été découverts, dans le but de les convertir en actifs légaux. Au total, l'opération a abouti à l'arrestation de huit individus et à l'imposition d'une interdiction de transfert sur

12 biens et 13 véhicules d'une valeur de 1.650 million d'euros. En outre, des comptes bancaires d'une valeur de plus de 250.000 euros ont été gelés, ce qui indique que les enquêtes ont permis de démanteler l'ensemble du réseau criminel.

Début mai, la Garde civile espagnole avait annoncé le démantèlement

d'un réseau criminel de trafic international de drogue impliquant le Maroc, dans les provinces d'Almeria et de Grenade, en Andalousie, ayant la capacité de transporter du haschisch et de la cocaïne à grande échelle. Ces derniers mois, plusieurs réseaux de trafic de drogue impliquant le Maroc ont été démantelés par la Garde civile espagnole, dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants en provenance du Maroc, premier producteur mondial de haschisch et source principale d'approvisionnement pour le marché européen. Pour rappel, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) classe le Maroc comme étant le plus grand producteur et exportateur de résine de cannabis au monde, avec une production estimée à plus de 700 tonnes par an.

CHINE

4 morts et 2 blessés dans un accident de la route au Shandong

Quatre personnes sont mortes et deux autres ont été blessées lundi dans un accident de la route survenu dans le district de Juancheng, dans la province du Shandong (est de la Chine), selon une annonce lundi du bureau local de la sécurité publique.

L'accident s'est produit vers 14h13 lorsqu'une voiture est entrée en collision avec un vélo électrique qui brûlait avec un feu rouge, avant de percuter deux tricycles sur le bas-côté. Le conducteur du véhicule a été immédiatement contrôlé par la police. Les autorités ont

exclu toute conduite sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants. Les deux blessés, dont le conducteur, ont été transportés à l'hôpital. Leur pronostic vital n'est pas engagé. Une enquête approfondie a été ouverte pour déterminer les circonstances de l'accident.

Un volcan en éruption aux Philippines

Un volcan du centre des Philippines est entré en éruption tôt mardi matin, projetant un panache gris de cendres à plusieurs kilomètres dans le ciel ainsi que des débris.

Le volcan Kanlaon, l'un des 24 volcans actifs de ce pays d'Asie du Sud-Est, était déjà entré en éruption en

avril. L'alerte de niveau 3 - sur une échelle de 5 - mise en place lors d'une éruption en décembre est restée inchangée mardi, avec un rayon d'évacuation maintenu à six kilomètres. Les villages des environs sont évacués depuis la mise en place de cette alerte en décembre.

"Une éruption modérément explosive s'est produite dans le cratère du volcan Kanlaon à 02h55 aujourd'hui (18h55 GMT lundi)", a indiqué l'Institut philippin de volcanologie et de sismologie dans un communiqué, précisant qu'elle avait duré cinq minutes.

"L'éruption a généré un

panache volumineux grisâtre qui s'est élevé à environ trois kilomètres", poursuit l'agence. En août 1996, le volcan Kanlaon était entré brusquement en éruption, tuant trois randonneurs qui se trouvaient près du sommet.

ROYAUME-UNI

Une coupure de courant perturbe les services du métro londonien

Une coupure de courant a frappé le métro de Londres lundi après-midi, provoquant une perturbation généralisée des trajets dans la capitale britannique, a indiqué l'organisme de transport public Transport for London (TfL).

TfL a précisé que la coupure de courant avait affecté de nombreuses parties du réseau.

Le trafic a été suspendu sur plusieurs grandes lignes, notamment l'intégralité de Bakerloo, Waterloo et City, tandis qu'il

est partiellement suspendu sur d'autres lignes qui accusent de sérieux retards.

Un porte-parole de TfL a indiqué qu'il y avait eu une coupure de courant dans le sud-ouest de Londres et que "tout a été fermé" en raison d'un "problème sur le

réseau électrique national". "Certains passagers ont été bloqués dans les tunnels pendant un certain temps", a-t-il affirmé, assurant que TfL s'efforçait de rétablir les services ferroviaires et le courant sur le réseau.

CRASH D'UN AVION SANITAIRE AU CHILI

L'armée retrouve les corps sans vie des six passagers

Les corps des six occupants d'un avion sanitaire qui s'est écrasé quelques minutes après son décollage mercredi autour de Santiago ont été retrouvés sans vie jeudi, ont annoncé les autorités locales. Les membres de l'armée de l'air chilienne ont retrouvé l'épave de l'avion

lors d'un survol en hélicoptère et ont ensuite confirmé qu'il n'y avait aucun survivant, a indiqué le délégué du gouvernement pour la région de Santiago, Gonzalo Duran. Le contact avait été perdu avec l'appareil mercredi soir peu après son décollage en direction

d'Arica, une ville de l'extrême nord du pays. Il s'est écrasé dans une zone montagneuse et difficile d'accès de la municipalité de Curacavi, à environ 40 km à l'ouest de la capitale chilienne. Six personnes, dont un patient, se trouvaient à bord. ALG May 25 npnpi3ndnd

HAÏTI

Plus de 4.300 familles touchées par les inondations

Plus de 4.300 familles ont été touchées par les inondations provoquées par de fortes précipitations dans le département du Nord-Est d'Haïti, a rapporté mardi le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (BCAH). "Les fortes pluies qui se sont abattues sur le département d'Haïti du Nord-Est ont provoqué des inondations de grande ampleur, endommageant les habitations, les récoltes et les infrastructures vitales. Depuis le 5 mai, plus de 4.300 familles des villes de Ouanaminthe et Ferrier ont été affectées, avec plus de 3.900 maisons submergées", a indiqué le BCAH dans un communiqué. Les inondations ont entraîné la perte de bétail et la destruction de petites exploitations agricoles. Les dommages causés aux routes ont rendu difficile l'accès des organisations humanitaires aux personnes touchées. Les autorités locales ont prévenu que le niveau des rivieres restait élevé. "Les familles ont un besoin urgent de matériel d'hygiène, d'eau potable, de nourriture, de matelas et de désinfectants", a souligné l'organisme onusien.

INDE

21 personnes décèdent après avoir bu de l'alcool frélaté

Au moins 21 personnes sont mortes et 10 autres ont été hospitalisées dans l'Etat indien du Penjab (nord-ouest) après avoir bu de l'alcool frélaté, ont annoncé mardi les autorités locales. "Une enquête est en cours pour éclaircir les circonstances de l'incident", a indiqué la police locale, précisant que neuf personnes, dont plusieurs distributeurs de la boisson suspecte, ont été interpellées. Des centaines de personnes meurent en Inde chaque après avoir ingurgité de l'alcool bon marché, souvent allongé de méthanol pur, fabriqué dans des distilleries clandestines annexe. Le dernier incident en date s'est produit lundi soir dans cinq villages du district d'Amritsar. En 2024, 53 personnes sont mortes après avoir bu de l'alcool frélaté dans l'Etat du Tamil Nadu (sud).

ITALIE

Séisme de magnitude 4,4 près de Naples

Un séisme de magnitude 4,4 mardi a été enregistré mardi dans la zone des Champs Phlégréens, près de la ville italiennes de Naples, sans faire de blessés ou causer de dégâts, ont indiqué les autorités locales. La secousse a été enregistrée à 12h07 (10h07 GMT), à 3 kms de profondeur, a précisé l'Institut national de géophysique et de vulcanologie (INGV). Son épicentre a été localisé dans le golfe de Pozzuoli, une localité en bord de mer faisant partie de la métropole de Naples. Cette secousse a été précédée et suivie de secousses de moindre ampleur, notamment un tremblement de terre de magnitude 3,5 un quart d'heure après le séisme principal. "Nous continuons à surveiller la situation minute par minute mais il est fondamental d'éviter tout alarmisme: les données n'indiquent aucune évolution inquiétante", a rassuré un responsable de l'institut, Mauro Di Vito.

KHENCHELA

Mise en service d'une polyclinique dans la commune de Khirène

Une polyclinique vient d'être mise en service dans la commune de Khirène, dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris lundi auprès du directeur local de la santé et de la population, Zineddine El Okbi.

Le même responsable a précisé que cette polyclinique entrée en exploitation au début de la semaine en cours assure des consultations médicales générales et spécialisées en pédiatrie, gynécologie et médecine dentaire en plus de la vaccination, des examens radiologiques et autres prestations paramédicales (injections, changement de pansement et mesure de tension artérielle).

Cette structure a été réalisée en 24 mois pour une enveloppe financière de 100 millions DA en plus de 25 millions DA pour son équipement, a ajouté le même responsable.

Depuis le début 2025, une polyclinique a été mise en service dans la commune d'El Mehmel et les travaux sont en cours pour la réalisation et l'extension des deux polycliniques des communes de Babar et d'Aïn Touila, a rappelé le directeur de la santé.

INFIRMITÉ MOTRICE CÉRÉBRALE

Plus de 1.200 enfants bénéficient d'examens médicaux et d'interventions chirurgicales (Association)

Au total, 1.235 enfants, atteints d'infirmité motrice cérébrale (IMC), ont bénéficié d'examens médicaux et d'interventions chirurgicales, depuis le début de l'année en cours, a indiqué, dimanche à Mascara, l'Association nationale Amel El-Hayat pour la protection des enfants atteints de cette pathologie, initiatrice de l'opération.

Le président de l'association, Sid Ahmed Mokadem, a précisé à l'APS, en marge de l'organisation d'un camp médico-chirurgical national dédié aux enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale et aux personnes à besoins spécifiques, clôturé, dimanche à l'établissement hospitalier public Meslem-Tayeb de Mascara, que ces interventions ont été réalisées dans le cadre de caravanes médico-chirurgicales ayant sillonné les wilayas d'El Tarf, El Oued, Khenchela, Souk Ahras et la wilaya déléguée de Messââd.

Ces caravanes ont mobilisé des équipes médicales et paramédicales issues d'établissements de santé publics et privés à travers différentes wilayas du pays.

La même source a également révélé que l'association prévoit d'organiser, entre le 20 mai et le 18 juin prochains, des camps médico-chirurgicaux nationaux au profit d'enfants atteints d'IMC et de personnes aux besoins spécifiques dans les wilayas d'El Mégâïr, El Meniaâ, Beni Abbès, M'sila et Ouled Djellal.

Il convient de rappeler que le camp médico-chirurgical, organisé pendant quatre jours par l'Association Amel El-Hayat, en coordination avec le ministère de la Santé, a ciblé plus de 500 enfants atteints de paralysie cérébrale et ceux à besoins spécifiques, issus de différentes communes de la wilaya de Mascara, ainsi que des wilayas de Sidi Bel-Abbes, Relizane et Tiaret.

Ce camp, marqué par la participation d'équipes médicales et paramédicales issues d'établissements hospitaliers spécialisés publics et privés, a permis la réalisation d'examens médicaux et d'interventions chirurgicales, signale-t-on.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
Rencontre sur la promotion des urgences médico-chirurgicales

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a présidé, mardi à Alger, une rencontre ayant regroupé les responsables des établissements hospitaliers universitaires et de proximité, des experts et des directeurs de la santé et de la population de différentes wilayas, laquelle a été consacrée à l'examen des moyens de "renforcement et de développement des urgences médico-chirurgicales".



Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Saihi a affirmé que cette rencontre visait "l'élaboration d'un programme de restructuration des services d'urgences médico-chirurgicales, qui s'inscrit dans le cadre du plan de prise en charge du patient", ajoutant que la présence d'experts à cette rencontre permettrait de présenter des "solutions applicables sur le terrain, à même de renforcer et de

promouvoir les urgences médico-chirurgicales, étant un élément clé pour le plan de prise en charge du patient".

Mettant en avant l'importance du "programme de restructuration des services d'urgences médico-chirurgicales" pour la prise en charge médicale des cas urgents, le ministre a insisté sur "le renforcement des ressources humaines et la formation des médecins et des infirmiers spécialisés

en médecine et chirurgie d'urgence, outre le renforcement des urgences par les équipements et le matériel nécessaires". Pour sa part, la sous-directrice chargée des urgences au ministère de la Santé, Dr. Souhila Lelou, a précisé qu'un travail était en cours avec un comité d'experts afin de "déterminer toutes les procédures et axes stratégiques du programme de restructuration des urgences".

TLEMCEN

Lancement des premières journées nationales des paramédicaux sur la gestion du travail et les soins infirmiers

Les premières journées nationales des paramédicaux sur la gestion du travail et les soins infirmiers ont débuté, dimanche au Palais de la culture "Abdelkrim-Dali" de Tlemcen, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de l'infirmier, coïncidant avec le 12 mai de chaque année.

Lors de son intervention, Boumediene Abdellaoui, coordinateur des activités paramédicales au Centre hospitalo-universitaire (CHU) "Tidjani-Damerdjî" de Tlemcen et secrétaire de wilaya du Syndicat algérien des paramédicaux (SAP), a souligné que "cette rencontre constitue une opportunité pour échanger les expériences relatives aux nouveautés dans les soins infirmiers et le management, et pour les transmettre aux participants".

De son côté, Mohamed Setouti, chef des soins infirmiers au même établissement hospitalier, a indiqué que le statut particulier publié en 2024 a accordé une "grande importance" aux postes supérieurs en soins infirmiers, leur conférant un rôle spécifique dans la gestion des équipes paramédicales, afin d'améliorer la performance des paramédicaux".

Il a insisté sur la nécessité d'intensifier la formation de qualité au profit des



charge des patients. Il a annoncé qu'un programme de formation varié, destiné à tous les cadres paramédicaux et aux coordinateurs des services hospitaliers de Tlemcen sera lancé dès l'été prochain.

Pour sa part, Nabil Sejadi, coordinateur du service de médecine légale du même hôpital, a rappelé que "la gestion des services hospitaliers comporte des spécificités, notamment l'expérience dans la gestion des effectifs, l'organisation du travail au sein des services et la facilitation des tâches des médecins et des infirmiers afin d'améliorer la performance des paramédicaux".

Il a insisté sur la nécessité d'intensifier la formation de qualité au profit des

cadres paramédicaux pour leur apprendre à gérer efficacement les différents services hospitaliers.

Le professeur Abdelatif Bedjaoui, spécialiste en chirurgie générale dans le même hôpital, a mis l'accent sur l'importance de la coordination entre les cadres paramédicaux et les différents services hospitaliers afin d'assurer une prise en charge optimale des patients, saluant le rôle crucial joué par les paramédicaux dans les soins infirmiers et leur complémentarité avec les médecins.

La première journée de cette rencontre, organisée par le CHU "Tidjani-Damerdjî" de Tlemcen en coordination avec le Syndicat algérien des paramédi-

caux et réunissant des cadres paramédicaux de différentes wilayas du pays, a été marquée par plusieurs interventions d'experts autour de la gestion des soins infirmiers, du rôle des infirmiers dans l'accueil et l'orientation des patients, de la prise en charge des brûlures, des douleurs liées aux soins, ainsi que de la motivation et de la performance individuelle des infirmiers.

La deuxième journée prévoit des communications autour de l'amélioration de la performance individuelle des infirmiers, de la qualité des services de santé offerts au patient, du management de la qualité des soins et de l'importance de la numérisation dans le domaine infirmier, entre autres.

PALESTINE

Ghaza : le bilan de l'agression génocidaire sioniste s'alourdit à 52.908 martyrs et 119.721 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 52.908 martyrs et 119.721 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mardi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 46 martyrs et 73 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures.

Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 2.780 Palestiniens sont tombés en martyrs et 7.680

autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois

d'agression génocidaire sioniste, qui ont provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre la bande de Ghaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

Agressions sionistes : plus de 1.400 travailleurs humanitaires tués à Ghaza depuis octobre 2023

Plus de 1.400 travailleurs humanitaires ont été tués dans la bande de Ghaza par les forces d'occupation sionistes depuis le début de l'agression génocidaire le 7 octobre 2023, a indiqué le Croissant-Rouge palestinien (PRCS). "Plus de 1.400 travailleurs humanitaires ont été tués depuis octobre 2023", a confirmé une source au sein de l'organisation. Le Croissant rouge a ajouté que "huit médecins du Croissant-Rouge palestinien ont été tués dans des opérations (de l'armée sioniste) depuis début 2023".

"Au total, l'organisation a perdu 48 employés travaillant dans l'enclave", a-t-il précisé.

Les forces d'occupation sionistes ont repris leur agression le 18 mars contre



la bande de Ghaza après une interruption de plus de deux mois, consécutif à un accord de cessez-le-feu. Selon les autorités sanitaires pa-

lestiniennes, les agressions perpétrées par l'entité sioniste ont fait 2.720 martyrs et 7.513 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan de

l'agression génocidaire contre l'enclave palestinienne s'élève à 52.862 martyrs et 119.648 blessés, depuis le 7 octobre 2023.

HYGIÈNE

Deux établissements de santé sur cinq ne disposent pas de services de base (OMS)

Deux établissements de santé sur cinq ne disposent pas de services d'hygiène des mains de base là où les soins sont dispensés, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS), rappelant que l'hygiène des mains reste l'un des moyens les plus efficaces pour prévenir la transmission des infections et assurer des soins médicaux de qualité et hygiéniques. "Deux établissements de santé sur cinq ne disposent toujours pas de services d'hygiène des mains de base là où les soins sont dispensés", a relevé l'OMS à l'occasion de la Journée mondiale de l'hygiène des mains, célébrée le 5 mai de chaque année, avertissant que

"cette lacune met en danger 3,4 milliards de personnes". Cette Journée est célébrée cette année sous le thème "Les gants, parfois. L'hygiène des mains, toujours".

A cet effet, le sous-directeur général de l'OMS, Bruce Aylward, chargé de la couverture sanitaire universelle et du parcours de vie, explique que "les gants médicaux peuvent réduire le risque d'infection, mais ils ne remplacent jamais l'hygiène des mains", d'où la nécessité de redoubler d'efforts pour améliorer l'hygiène des mains dans les établissements de soins, "afin d'assurer la sécurité des patients, des patientes, des soignants et

des soignantes". Pour l'OMS, les gants peuvent être contaminés, tout comme les mains, et sont souvent mal utilisés. Par exemple, parfois les soignants ne les changent pas entre chaque patient ou entre chaque acte sur le même patient. A cet égard, elle exhorte les responsables nationaux et le secteur de la santé à faire du respect des règles d'hygiène des mains, un "indicateur de performance" des systèmes de santé nationaux d'ici à 2026, conformément au Plan d'action mondial et au cadre de suivi pour la lutte anti-infectieuse 2024-2030. Elle préconise également de former les personnels de santé à l'utilisation appropriée des

GUINÉE

Lancement d'une campagne de vaccination contre la polio

Une campagne de vaccination contre la polio a été lancée en Guinée, ciblant plus de cinq millions d'enfants âgés de 0 à 59 mois, a annoncé l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

"Nous faisons face à une situation inédite en Afrique, notamment en Guinée, marquée par la co-circulation des variants du poliovirus de type 2 et de type 3", a indiqué le représentant de l'OMS en Guinée, Jean Marie Kipela, lors du lancement de la campagne samedi.

La Guinée a enregistré, en 2024, des cas de variants de type 2 et de type 3 du poliovirus dans la région de Kankan (est), précisément dans les districts sanitaires de Kankan et de Siguiri, a-t-il ajouté.

Ces variants continuaient de circuler dans d'autres parties du pays, menaçant la santé des enfants et la sécurité sanitaire.

SOUUDAN

Les enfants touchés par une catastrophe humanitaire "de plus en plus grave" (Unicef)

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) a appelé à la cessation des combats au Soudan où les enfants sont les plus touchés par une catastrophe humanitaire "de plus en plus grave".

"Alors que les combats s'intensifient au Darfour, au Soudan, les enfants sont les plus touchés par une catastrophe humanitaire de plus en plus grave", a écrit l'Unicef dans un message publié dimanche sur les réseaux sociaux. "Ces violences et ces combats doivent cesser", a-t-elle souligné.

L'Unicef a rappelé qu'elle est sur le terrain "pour soutenir les personnes déplacées en leur fournissant des fournitures vitales en matière de santé, de nutrition et d'eau, d'assainissement et d'hygiène". Mercredi dernier, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'était dit "consterné" par la situation "de plus en plus catastrophique" dans l'Etat soudanais du Darfour septentrional, alors que les attaques meurtrières se poursuivent contre El-Fasher, réitérant son appel à faciliter un accès humanitaire "sûr et sans entrave" dans ce pays, en proie à un conflit depuis avril 2023 qui oppose l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR). A cet égard, M. Guterres avait évoqué l'ampleur des besoins, des personnes "désespérées", principalement des femmes et des enfants, traversant la frontière vers le Tchad en quête de sécurité et d'assistance.

gants, et à éviter l'utilisation inutile de gants afin de réduire autant que possible la production de déchets issus d'activités de soins, entre autres. L'utilisation incorrecte des gants "nous seulement nuit à la lutte anti-infectieuse, mais elle augmente considérablement la quantité de déchets issus d'activités de soins", a indiqué l'OMS, soulignant que la plupart des gants usagés sont considérés comme des déchets infectieux et doivent être incinérés ou subir un traitement spécialisé, ce qui représente une contrainte supplémentaire pour les systèmes de gestion des déchets déjà surchargés.

STRESS

9 aliments à éviter

Saviez-vous que l'alimentation pouvait aggraver le stress ? Zoom sur les aliments qui majorent le stress de façon indirecte.

Le stress prend sa source dans le cœur et il mobilise le système nerveux et le système endocrinien. Le stress dit aigu est une réaction normale de notre organisme qui se manifeste lorsque nous faisons face à une agression : c'est un signal d'alerte pour notre organisme qui prépare le combat et à réagir. La conséquence du stress est la sécrétion de cortisol, hormonne du stress. Ce cortisol est bénéfique quand il est créé de façon ponctuelle car il nous dynamise et optimise nos capacités intellectuelles. Si la solution apportée au stress est satisfaisante, le stress diminue et l'organisme retrouve son état initial.

Le problème survient lorsque la réponse apportée n'est pas satisfaisante. Si le stress se maintient il peut devenir chronique. Le stress chronique et l'anxiété entraînent une sécrétion excessive de cortisol (hormone du stress) par la surrenale qui perturbe l'équilibre des neruonmodérateurs et fait baisser le taux de dopamine (avec comme conséquence une sensation d'être toujours fatigué) et de sérotonine (baisse de moral et déprime).

Une mauvaise alimentation (faute en nutriments, trop salée, trop riche en viande, graisses saturées, sucre, graisses raffinées) contribue à augmenter les effets du stress. Ces erreurs alimentaires représentent des stress mineurs qui vont s'ajouter aux autres facteurs de stress déjà présents. En cas de stress chronique, il est recommandé d'éviter les aliments entraînant une sécrétion de cortisol : il s'agit des aliments et boissons sucrées, des aliments



raffinés (farine blanche, pâtes blanches, pain blanc), des friutes, de l'alcool, du café en excès et des aliments très salés.

1/9 - Le sucre

Vous consommez du sucre pour vous défendre ? Erreur ! Consommer du sucre augmente le taux de cortisol : le taux de sucre sanguin augmente et le corps produit plus de cortisol pour équilibrer ce taux. Or en cas de stress le corps produit plus de cortisol. Pour diminuer le stress

2/9 - Le café

La caféine augmente la production de l'hormone du stress, le cortisol. Elle stimule le cortex surrénal, qui libère alors plus de cortisol. Mieux vaut éviter de consommer trop de café en cas de stress chronique.

3/9 - L'alcool

Une consommation régulière et

meilleur consommer moins d'aliments sucrés.

4/9 - Le sucre

Les aliments ayant un indice glycémique élevé comprennent des produits riches en sucre et les féculents raffinés tels que céréales et farines blanches (pain blanc, viennoiseries, plats cuisinés, céréale du petit déjeuner), riz blanc, sucre blanc, pommes de terre... Ils font augmenter de manière rapide la glycémie et donc la sécrétion de cortisol et du stress.

5/9 - Les frites

Une alimentation riche en produits alimentaires transformés (frites, pains blancs, desserts sucrés, viandes transformées, etc.) augmenterait de 58% le risque de stress et de dépression, selon des chercheurs britanniques. Les graisses

excessive d'alcool augmentent l'anxiété et les coups de blues par diminution de sérotonine et hyper-sécrétion de cortisol qui augmente le stress.

6/9 - Les chips

Ces graisses saturées augmentent le stress.

7/9 - Les friutes

Évitez les aliments riches en graisses saturées (œufs, fromage, beurre...) qui sont des nutriments stressors et mettent à l'épreuve les mécanismes régulateurs de l'organisme.

8/9 - Les frites

Évitez les aliments riches en graisses saturées (œufs, fromage, beurre...) qui sont des nutriments stressors et mettent à l'épreuve les mécanismes régulateurs de l'organisme.

9/9 - Les friutes

Évitez les aliments riches en graisses saturées (œufs, fromage, beurre...) qui sont des nutriments stressors et mettent à l'épreuve les mécanismes régulateurs de l'organisme.

Les signes d'alerte qui doivent vous pousser à consulter

D'après une enquête Opinion Way publiée au mois d'octobre 2017, 9 Français sur 10 se déclarent "stressés" : le stress affecte tout particulièrement les femmes qui sont 60 % à en souffrir, contre 38 % des hommes.

Qu'est-ce que le stress ? "Il ne faut pas confondre le stress avec l'anxiété", souligne le psychologue Antoine Spoth. Le stress est toujours subi : on stressé face à une situation difficile au bureau, lorsque les choses se compliquent dans le couple, lorsqu'on évolue dans un environnement bruyant, désagréable, pas adapté... Le stress a toujours une origine extérieure que l'on peut identifier. On sait pour quelle(s) raison(s) on ressent du stress.

STRESS : À QUEL MOMENT FAUT-IL DIRE "STOP" ?

"Quand des répercussions sur la santé, il est nécessaire de consulter", recommande le psychologue.

En effet : le stress peut déclencher ou aggraver des maladies, psychologiques et/ou physiques ("le stress, ce n'est pas seulement 'dans la tête' : c'est un état d'esprit qui a des conséquences très concrètes

sur la santé et qui bouleverse notamment le système nerveux sympathique").

À la longue, on peut voir se développer des maladies psycho-somatiques ou apprénantes : gastritis, ulcère, burn-out, dépression, ou même cancer. On peut également constater que les liens entre le stress et le cancer sont évidents : on constate que les personnes qui souffrent de cancer ne soignent pas leur maladie carcéreuse ne soignent pas clairement prouves. "Le stress est vraiment nocif, c'est un facteur pathogène connu et étudié ; il ne faut donc pas laisser traîner" souligne Antoine Spoth.

Les spécialistes recommandent donc de consulter lorsque le stress entraîne :

• De l'irritabilité, de la colère ou une susceptibilité anormale : on "prend mal" tout ce qui nous est dit,

on réagit (mal) au quart de tour, on est énervé par tout et tout le monde...

Des troubles du sommeil ou de l'insomnie : on "rumeure" le soir et ça nous empêche de trouver le sommeil, on se réveille pendant la nuit, on n'arrive plus à dormir... Telle... Des maux de ventre, Des maux de tête...

Des manifestations dermatologiques : démagnoissements, boutons, plaques rouges...

De la fatigue ou de l'épuisement : on a du mal à rester concentré durant la journée, on a du mal à accomplir les tâches du quotidien...

De la nervosité : on sursaute au moindre bruit, on s'inquiète facilement...

De la déprime : on ne trouve plus goût à rien, on ne parvient plus à s'amuser...

Stress et consulter ? Face à un stress chronique qui ne "passe" pas ou ne prend pas fin, il faut consulter un psychologue clinicien, un médecin psychiatre ou chez son médecin traitant. "Le stress nécessite une prise en charge sérieuse : privilégiez donc une consultation auprès d'un professionnel" nous Antoine Spoth.

"Outre la mise en place de techniques de relaxation (hypnose, sophrologie...), le travail sera axé autour de la sensation d'impuissance qui accompagne l'état de stress : il s'agit d'apprendre à ne plus subir la situation stressante, à agir pour son bien-être."

Le top départ

Le stress et la colère favorisent l'insuffisance cardiaque

D'après une nouvelle étude américaine, le stress et la colère favoriseraient le développement d'une insuffisance cardiaque, une maladie potentiellement mortelle.

Environ 1 % et 2 % de la population mondiale souffriraient d'une insuffisance cardiaque, selon la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM) : chaque année, en France, cette pathologie est responsable d'environ 70 000 décès. On parle d'insuffisance cardiaque lorsque le cœur n'est plus capable d'assurer son rôle de pompe et donc d'alimenter correctement l'organisme.

Ce phénomène est lié à une forte de contractilité du muscle cardiaque, qui peut atteindre le droit et/ou le côté gauche du cœur. Les causes de l'insuffisance cardiaque sont multiples : cette "fatigue du cœur" peut notamment survenir en raison d'un infarctus du myocarde, d'un hypertension artérielle, d'un myocardiopathie ou d'une maladie des valves cardiaques.

Pour se défendre, on va travailler la respiration, le mouvement du corps et la détente musculaire. La spécialité de la sophrologie, c'est que l'on met toujours une intention dans le mouvement. Il est essentiel de comprendre sur quoi on agit et pourquoi... Nos émotions ont tendance à prendre le contrôle de nos corps, parce qu'elles nous laissent faire... Notre organisme fait avec ce qu'on lui donne. En se reconnectant à nos capacités naturelles, on arrête de subir et on reprend le pouvoir sur la situation", introduce Sophie Leboucher.

A QUEL MOMENT PRATIQUER LES EXERCICES DE SOPHROLOGIE ?

"On a tendance à attendre d'aller mal pour essayer d'aller bien. Quand le stress commence à grandir, il faut le désarmer de suite, afin d'éviter d'atteindre l'état où l'on est submergé", démontre La sophrologue. "L'exercice de sophrologie permet d'avoir une boîte à outils pour permettre aux gens de faire une prise de conscience et de prendre le pouvoir sur la situation", introduce Sophie Leboucher.

QUEL EST LE MEILLEUR ALLIÉ POUR LUTTER CONTRE LE STRESS ?

"C'est la respiration. Les adultes sont très nombreux à ne pas respirer correctement. A la naissance, notre respiration est abdominale, c'est notre schéma respiratoire. En grandissant, la respiration monte, en réaction aux tensions du quotidien et devient thoracique, voire sous-claviculaire. Elle se loge au niveau des épaules. Nous avons alors un souffle très court, sur lequel, nous ne pouvons compter pour nous défendre. Avec les exercices à suivre, on va essayer de débloquer le reste du corps via le stress et des émotions (y compris leur couleur). En parallèle, des échocardiogrammes étaient régulièrement réalisés pour visualiser les contractions du muscle cardiaque.

Résultat ? Les chercheurs ont découvert que les individus stressés et/ou stressés en cours de route avaient, en moyenne, une contraction diastolique et qui signifie que leur cœur avait des difficultés à se relâcher entre deux contractions et à se remplir de sang.

"Le stress et les émotions négatives étaient déjà connus pour augmenter le risque de développer une cardiopathie ischémique ou une arythmie cardiaque : nous savons maintenant que ces facteurs jouent un rôle dans le développement de l'insuffisance cardiaque"

concluent les chercheurs, qui nous encouragent donc à mieux gérer notre stress en cette période difficile. Méditation de pleine conscience, sport, yoga, art-thérapie... Il n'y a que l'embarras du choix !

Le top départ

Comment mieux respirer pour ne plus se faire déborder par le stress

Comment éviter que le stress n'envenime nos quotidiens ? La sophrologue Sophie Leboucher nous donne sa boîte à outils pour lutter contre les effets néfastes du stress sur le corps.



Inspirer profondément par le nez en gonflant le ventre et sentir les mains se soulever. Bloquer un instant la respiration.

Souffler doucement par la bouche en laissant le ventre s'abaisser. Reprendre une respiration naturelle. Accueillir l'ensemble des ressentis. Puis répéter 3 fois.

EXERCICE SOUPLETT : THORACIQUE : CONTRE LA SENSATION D'OPPRESSION DANS LA POitrINE

Position debout ou assise, les yeux fermés

Posez vos mains de part et d'autre de vos côtes. Abaissez vos épaules. Inspirez profondément par le nez en gonflant la poitrine et sentir les côtes s'ouvrir sous les doigts, les épaules en arrière.

Bloquer un instant la respiration, puis souffler doucement par la bouche en laissant les côtes s'abaisser. Reprendre une respiration naturelle. Accueillir l'ensemble des ressentis et répéter trois fois l'exercice.

"Si ces exercices peuvent paraître difficiles, que la cage thoracique, le diaphragme ou le ventre peuvent manifester de la tension, un "refus" de se prêter au mouvement : pas de panique. Plus on les pratique, plus on gagne en confort et en amplitude. Pensez chaque fois à répéter l'exercice trois fois car on parle de trois étapes clés : Découverte, Transformation. Réalisez-les avant tout moment de la journée. Notez toutefois qu'ils sont très utiles au moment du coucher pour se détendre avant de dormir", conclut la sophrologue Sophie Leboucher.

EXERCICE DE RESPIRATION VENTRALE : DÉTENDRE LE VENTRE, RALENTER LE RYTHME CARDIAQUE

"La position debout, assise ou allongée, les yeux fermés

Posez vos mains sur votre ventre, abaissez vos épaules



PRIX NELSON-MANDELA

Une organisation sahraouie exhorte le comité à reconstruire la candidature marocaine

L'Association des familles de prisonniers et de disparus sahraouis (AFAPREDESA) a affiché son opposition à la candidature marocaine au Prix Nelson-Mandela des Nations unies, exhortant le comité de ce prix à "reconsidérer cette nomination".



"Au nom de la société civile sahraouie et des défenseurs des droits humains engagés pour le respect des droits fondamentaux, la justice et l'autodétermination, nous exprimons notre profonde préoccupation quant à l'éventuelle attribution du Prix Nelson-Mandela 2025 à Mme Amina Bouayach, présidente du Conseil national des droits de l'homme (CNDH) du Maroc", a écrit l'AFAPREDESA dans une lettre adressée aux membres du comité du prix Nelson-Mandela.

Pour cette association sahraouie, "une telle décision trahirait les valeurs universelles défendues par Nelson Mandela et enverrait un message désastreux aux peuples en lutte pour leurs droits légitimes".

Rappelant que le grand militant Nelson Mandela a consacré sa vie à la libération des peuples opprimés, l'AFAPREDESA a affirmé que "décerner ce prix à une personnalité dont les actions contredisent ses idéaux équivaudrait à bafouer sa mémoire".

"Mandela n'aurait jamais pardonné le déni des droits d'un peuple sous occupation", a-t-elle soutenu.

L'association a exhorté, à ce titre, les membres du comité à "reconsidérer cette nomination".

Le Prix Nelson-Mandela doit récompenser des personnalités dont l'engagement coïncide avec les principes de justice, de dignité et de liberté, et non

celles qui les compromettent", a-t-elle plaidé, exprimant son souhait de voir le comité "privilégier l'éthique aux considérations politiques".

Elle a tenu, dans ce contexte, à rappeler aux membres du comité les positions "contraires aux principes d'autodétermination et de justice internationale" de cette candidate qui "a publiquement soutenu l'annexion par le Maroc du Sahara occidental (...), niant ainsi le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, consacré par la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale des Nations unies du 14 décembre 1960 sur la décolonisation".

"Ses déclarations, alignées sur la position officielle du Maroc, contreviennent à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ) du 16 octobre 1975, qui a rejeté toute souveraineté territoriale marocaine sur le Sahara occidental. De plus, elles ignorent de multiples résolutions de l'ONU et de l'Union africaine, ainsi que les récents arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), qui réaffirment l'ilégalité de l'exploitation des ressources naturelles sahraouies sans le consentement du peuple sahraoui", a-t-elle ajouté.

L'AFAPREDESA a souligné, en outre, qu'en 2019, Mme Bouayach a nié l'existence de prisonniers politiques au Maroc, notamment les militants sahraouis du groupe Gdeim Izik, "pourtant reconnus comme tels par le Groupe de

travail des Nations unies sur la détention arbitraire, Amnesty International et Human Rights Watch".

"Ces prisonniers, victimes de procès inéquitables et de torture, symbolisent la répression systématique des voix sahraouies", a-t-elle affirmé, se demandant "Comment un prix honorant Mandela, symbole de la résistance à l'oppression, pourrait-il récompenser un tel déni de la souffrance politique?".

L'association a fait savoir que le Conseil qu'elle préside "maintient des bureaux à Laâyoune et à Dakhla occupés sans consulter le peuple sahraoui ni son représentant légitime, le Front Polisario, violant ainsi le principe du consentement libre et éclairé".

Elle a qualifié, à ce propos, ces structures d'"outils de légitimation de l'occupation, tandis que les rapports des ONG continuent de documenter des arrestations arbitraires, des actes de torture et des restrictions des libertés fondamentales".

"Bien que le CNDH affirme +surveiller les manifestations et visiter les prisons+, ses rapports oublient systématiquement de condamner les violations graves, comme l'a souligné le Département d'Etat américain (en 2015)", a-t-elle déploré, soulignant qu'"une telle complaisance est incompatible avec l'esprit du Prix Mandela, qui récompense les luttes concrètes pour l'émancipation".

GUINÉE

Les élections présidentielle et législatives se tiendront en décembre 2025 (Premier ministre)

Le chef du gouvernement de transition guinéen, Amadou Oury Bah, a affirmé mardi que "tout est fait" pour que des élections présidentielle et législatives se tiennent en Guinée "à la fin de l'année, en décembre".

"On n'a pas arrêté de date, mais tout est fait pour que ça se tienne à la fin de l'année, en décembre", a annoncé le Premier ministre. "Tout le monde est mobilisé pour l'enrôlement (électoral) un peu partout, aussi bien à l'intérieur

du pays que dans la capitale, parce que c'est cela qui sera décisif. C'est par ce biais là que le fichier électoral sera constitué", a indiqué M. Bah.

En mars dernier, le chef du gouvernement de transi-

tion guinéen avait affirmé à la presse à Conakry: "Il faut retenir (qu')en 2025, le retour à l'ordre constitutionnel sera effectif, avec l'organisation du référendum (constitutionnel) et des élections présidentielle et législatives".

NORD-OUEST DU NIGERIA

5.000 villageois quittent leurs foyers sous la menace d'un groupe armé

lus de 5.000 villageois du district d'Isa de l'Etat de Sokoto, dans le nord-ouest du Nigeria, ont quitté leurs foyers sous la menace d'un chef de groupe armé, ont indiqué lundi des sources locales.

Les habitants de plusieurs villages du district d'Isa de l'Etat de Sokoto, ont fui entre samedi et dimanche après des menaces d'attaques par des gangs lourdement armés, appelés localement "bandits", agissant sur ordre de Bello Turji, un chef d'un groupe armé qui ter-

rorise la région, ont indiqué ces sources.

Depuis plusieurs années, ces gangs criminels attaquent les villages du nord-ouest et du centre du pays, brûlent, pillent, tuent et enlèvent les habitants contre des rançons.

Les villages de Arume, Suruddubu, Garin Galadima, Tsullawa, Burukusuma, Gidan Bawa ont tous été désertés après cet ordre d'évacuation.

D'autres localités comme Yan Fako, Kagara, Gebe, Katsalle, Dangwandu,

Tsaka, et Garin Fadama sont également concernées, selon les mêmes sources.

Les déplacés ont trouvé refuge dans la ville d'Isa, chef-lieu du district, à Shinkafi dans l'Etat voisin de Zamfara, ainsi que chez des proches dans des localités plus sûres et éloignées, ont-elles précisé.

Les bandits sont également entrés dans le village de Kamarawa et ont ordonné à tous les habitants d'évacuer les lieux, ont-elles ajouté.

APS

LIBYE

Le gouvernement annonce avoir repris le contrôle de la situation après des affrontements meurtriers à Tripoli

Le gouvernement d'union nationale en Libye a annoncé, mardi, avoir repris le contrôle de la situation dans toute la zone d'Abou Salim, au sud de la capitale Tripoli où des affrontements entre groupes armés, lundi soir, ont fait six morts.

Le ministère de la Défense du gouvernement d'union nationale, cité par l'agence de presse libyenne (LANA), a indiqué, dans un communiqué, que l'opération militaire s'était terminée "avec succès" et qu'il a donné des instructions pourachever son plan dans la région afin d'assurer "une sécurité et une stabilité durables".

Le chef du gouvernement d'unité nationale, Abdelhamid Debeibah, a souligné dans un message sur les réseaux sociaux, relayé par LANA, que "ce qui a été réalisé dans la capitale, Tripoli, confirme que les institutions légitimes sont capables de protéger la patrie et de préserver la dignité des citoyens (et) renforce également le principe selon lequel il n'y a pas de place en Libye en dehors des institutions de l'Etat, et pas d'autorité en dehors de la loi".

Le Centre de médecine d'urgence et de soutien a annoncé, mardi, la récupération de 6 corps sur les lieux d'affrontements autour de la zone d'Abou Salim, après la stabilisation de la situation dans la zone.

De son côté, la Compagnie nationale d'électricité a annoncé, mardi, le rétablissement de l'électricité dans toutes les zones alimentées par la station Bab Al-Azizia, suite à une amélioration de la situation sécuritaire dans la zone entourant la station.

La société a expliqué, dans un communiqué, que ses équipes techniques "ont pu rétablir complètement l'alimentation électrique de toutes les zones connectées au poste de Bab Al-Azizia, après que les conditions qui avaient empêché la mise en œuvre des travaux de maintenance et d'exploitation au cours de la période passée, se soient stabilisées".

Dans un communiqué rendu public dans la nuit de lundi, la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) qui avait déjà diffusé quelques heures plus tôt un appel à la "désescalade", s'est dite "alarmée par l'évolution de la situation marquée par d'intenses combats à l'arme lourde dans des zones civiles densément peuplées".

La Mission appelle toutes les parties à cesser immédiatement les combats et à rétablir le calme, et rappelle à toutes les parties leur obligation de protéger les civils en toutes circonstances", a-t-elle dit dans une publication sur les réseaux sociaux.

Soulignant que les attaques contre les civils peuvent "constituer des crimes de guerre", la Mission "soutient pleinement les efforts des notables et des dirigeants communautaires pour apaiser la situation".

P A L E S T I N E

Agressions sionistes : la crise humanitaire à Gaza est "catastrophique" (CICR)

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a affirmé que la crise humanitaire dans la bande de Gaza avait atteint des "niveaux catastrophiques", appelant à la reprise urgente du cessez-le-feu, à la protection des Palestiniens et à la garantie de l'acheminement de l'aide humanitaire dans l'enclave palestinienne, en proie à des agressions sionistes barbares depuis octobre 2023.

"La crise humanitaire en cours à Gaza a atteint des niveaux catastrophiques", a indiqué la présidente du Comité international de la Croix-Rouge, Mirjana Spolarić, dans un communiqué repris par l'agence palestinienne de presse Wafa, affirmant que "la reprise du cessez-le-feu est une nécessité qui ne peut pas être reportée".

Mme Spolarić a également estimé "essentiel" de garantir un accès sûr et sans entrave à l'aide humanitaire dans l'enclave palesti-

nienne pour "sauver des vies". Le CICR a exprimé à l'occasion, son plein engagement à mener des actions de protection et d'assistance aux Palestiniens à Gaza, dans le cadre de sa mission humanitaire, y compris la facilitation de la libération des détenus, la fourniture d'une assistance médicale et d'autres formes de soutien humanitaire de base.

La bande de Gaza est confrontée à un "risque critique" de famine, avec 22% de la population



bientôt dans une situation "catastrophique", suite à plus de deux mois de blocus de l'aide humanitaire imposé par l'occupation sioniste, selon un rapport du Cadre Intégré de Classification de la sécurité alimentaire (IPC), publié lundi.

Depuis le 2 mars dernier, l'occupation sioniste interdit l'entrée de toute aide humanitaire, alimentaire et médicale, nécessaire pour la survie des Palestiniens dans la bande de Gaza.

Hamas: l'entité sioniste commet un nouveau crime de guerre en assassinant le journaliste Hassan Aslih

Le mouvement de résistance palestinien Hamas a qualifié mardi l'assassinat par l'entité sioniste du journaliste Hassan Aslih alors qu'il recevait des soins au complexe médical Nasser à Khan Yunis, au sud de la bande de Gaza, de "nouveau crime de guerre", appelant à une action internationale immédiate pour mettre fin aux violations contre les journalistes palestiniens.

"L'occupation a assassiné le journaliste Hassan Aslih alors qu'il recevait des soins à l'hôpital Nas-

ser, dans un nouveau crime de guerre ajouté au sombre bilan de l'occupation", a déclaré le mouvement dans un communiqué. Il a expliqué que l'entité sioniste "vise à éliminer les voix libres et supprimer la vérité sans aucun égard pour les valeurs humaine et juridique", en ciblant directement les journalistes.

Le Hamas a considéré ce crime comme une "violation flagrante de toutes les lois internationales et humanitaires", qui reflète la "faille mo-

rale et médiatique de l'occupation". Il a appelé à, cet effet, la communauté internationale, y compris les organismes des Nations Unies et les organisations journalistiques et de défense des droits de l'homme, à "assumer leurs responsabilités juridiques et morales et à prendre des mesures urgentes pour mettre fin aux crimes de l'occupation contre les journalistes palestiniens".

Le Hamas a également appelé à "imposer des sanctions dissuasives" à l'occupant sioniste. Plus

tôt mardi, les autorités palestiniennes de la Santé ont annoncé le martyre de deux Palestiniens lors d'une attaque sioniste directe visant le bâtiment chirurgical du complexe médical Nasser à l'aube.

Le Bureau des médias à Gaza a rapporté que le bombardement sioniste du complexe de Nasser visait le journaliste Hassan Aslih, directeur de l'agence de presse Alam 24.

Au total, 215 journalistes sont tombés en martyrs depuis le 7 octobre 2023.

Palestine occupée: des ONG dénoncent les nouvelles mesures imposées par l'occupant sioniste

ne cinquantaine d'ONG opérant en Palestine occupée appelle la communauté internationale à intervenir d'urgence contre les nouvelles mesures d'enregistrement des organisations internationales, imposées par l'occupation sioniste, affirmant que ces règles représentent une "grave menace" pour les opérations humanitaires et le droit international.

"Ces règles reposent sur des critères flous, généraux et politiques.

Elles semblent conçues pour réduire au silence les activités de plaidoyer fondées sur le droit humanitaire et les droits humains, et renforcer le contrôle sur les opérations indépendantes d'aide, de développement et de consolidation de la paix, ainsi que l'annexion du territoire palestinien occupé", dénoncent-elles dans un appel signé par 55 organisations.

Ces nouvelles mesures "témoignent d'une intensification significative des restrictions imposées à l'espace humanitaire et civique et risquent de créer un dangereux précédent", soulignent-elles.

Elles font remarquer, d'ailleurs, que ces nouvelles règles s'inscrivent dans un mouvement plus large de répression de l'espace humainitaire et civique.

"Celui-ci se traduit par une surveillance renforcée, des attaques et une série d'actions visant à bloquer l'aide humanitaire, à menacer la sécurité du personnel et à remettre en cause les principes fondamentaux des actions humanitaires", déplorent ces organisations.

Elles soutiennent qu'il ne s'agit "pas d'actions isolées", mais d'un contexte "plus large" marqué, notamment, par le blocage ou la perturbation de l'aide humanitaire par différents moyens, privant les Palestiniens de fournitures essentielles à leur survie, et par des attaques répétées visant des locaux, des infrastructures ou des convois humanitaires pourtant identifiés et signalés, en faisant état à ce propos, de la mort de plus de 400 travailleurs humanitaires à Gaza, ainsi que de nombreux blessés et détenus.

Ce contexte est marqué également par l'adoption d'une législation visant à réduire les opérations de l'UNRWA, le plus grand fournisseur de services essentiels pour les Palestiniens, et la suspension des visas de travail délivrés au personnel international, alors que l'enregistrement des ONGI est soumis désormais à une obligation d'alignement politique et idéologique,

remettant en cause la neutralité, l'impartialité et l'indépendance des acteurs humanitaires.

Ces ONG appellent, dans ce contexte, les Etats, les bailleurs de fonds et la communauté internationale à "utiliser tous les moyens possibles pour protéger les opérations humanitaires contre les mesures compromettant la neutralité, l'indépendance et l'accès, notamment les exigences relatives à la liste du personnel, le contrôle politique et les critères flous de révocation".

Elles plaident également pour la prise de "mesures politiques et diplomatiques concrètes ne se limitant pas à de simples déclarations de préoccupation" afin de garantir un accès humanitaire sans entrave et d'empêcher la perturbation de l'acheminement de l'aide fondée sur des principes.

Les 55 organisations signataires insistent, en outre, sur l'importance de soutenir les ONGI et les organisations de la société civile palestinienne par le biais d'"une assistance juridique, un soutien diplomatique et un financement flexible visant à atténuer les risques juridiques, financiers et relatifs à la réputation".

APS

AUTODISSOLUTION DU PKK

Antonio Guterres salue une "étape importante" vers la paix

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a salué lundi l'annonce par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) de sa dissolution, affirmant que cette décision marque une "étape importante" vers la paix en Turquie, a indiqué son porte-parole, Stéphane Dujarric. M. Guterres "alue la nouvelle de la décision" du PKK "de se désarmer et de se désarmer".

Cette décision, si elle est appliquée, représente une nouvelle étape importante vers la résolution pacifique d'un conflit de longue date", a déclaré Stéphane Dujarric, à la presse.

De son côté, le président turc Recep Tayyip Erdogan a salué lundi une "décision importante pour le maintien de la paix et la fraternité" en Turquie, au soir de l'annonce de l'autodissolution du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

"Nous avançons avec confiance vers notre objectif d'une Turquie sans terreur, en surmontant les obstacles, en brisant les préjugés et en déjouant les pièges de la discorde", a-t-il déclaré, commentant ainsi une décision qui met fin à plus de 40 ans de conflit en Turquie.

Erdogan salue une décision "importante" pour la paix

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a salué lundi l'annonce de l'autodissolution du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), qualifiant la décision d'"importante" pour le maintien de la paix en Turquie.

"Nous avançons avec confiance vers notre objectif d'une Turquie sans terreur, en surmontant les obstacles, en brisant les préjugés et en déjouant les pièges de la discorde", a déclaré Erdogan, commentant ainsi une décision qui met fin à plus de 40 ans de conflit en Turquie.

Le PKK (interdit) a annoncé lundi sa dissolution et la fin de plus de quatre décennies de lutte armée contre le pouvoir central.

La décision a été prise lors du 12e Congrès du PKK, portant sur la dissolution de la structure organisationnelle du parti et mettant fin à la méthode de lutte armée.

Le 27 février, le chef du PKK, Abdullah Ocalan, avait appelé son mouvement à déposer les armes et mettre fin à la lutte armée qui a fait plus de 40.000 morts depuis 1984.

Le PKK avait répondu favorablement le 1er mars à l'appel, annonçant un cessez-le-feu immédiat avec les forces turques.

CHYPRE

L'envoyée personnelle du secrétaire général de l'ONU prend ses fonctions

L'envoyée personnelle du secrétaire général des Nations Unies pour Chypre, l'ancienne ministre colombienne des Affaires étrangères, María Angela Holguín Cuellar, a pris officiellement ses fonctions lundi et prévoit de se rendre à Nicosie ce mois-ci, a rapporté l'Agence de presse chypriote.

Le communiqué indique que le président de Chypre, Nikos Christodoulidis, s'est déjà entretenu avec Mme Holguín et qu'ils ont provisoirement décidé de se rencontrer en mai.

Le 2 mai, l'ONU a annoncé que Mme Holguín avait été désignée comme envoyée personnelle du secrétaire général pour le règlement de la question chypriote. La politicienne colombienne a pris ses nouvelles fonctions dix jours plus tard, le 12 mai.

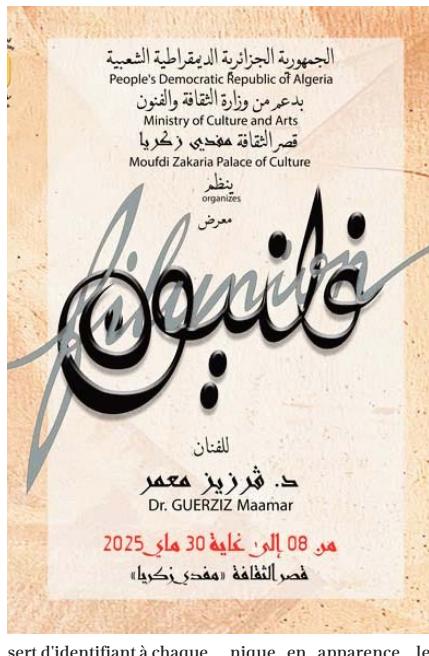
Mme Holguín avait déjà occupé ce poste, mais son mandat a officiellement expiré en juillet dernier.

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a laissé le poste vacant pendant les dix derniers mois, mais a finalement décidé de désigner à nouveau Mme Holguín après que le sommet de Genève a donné des résultats positifs sous la forme d'un accord sur un ensemble de questions à discuter entre les parties chypriote grecque et chypriote turque.

PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA "Filunion", une exposition de Maamar Guerziz dédiée à une Algérie forte et unie

L'exposition "Filunion" de l'artiste plasticien, Maamar Guerziz se poursuit à Alger jusqu'au 22 mai, invitant le regard du visiteur à suivre le "fil qui fait l'union" de tout le répertoire urbain et architectural algérien, dans un élan artistique créatif et novateur, authentique dans ses contenus et contemporain dans ses formes.

Accueillie à la Galerie Baya du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale de la mémoire, près de quarante toiles, conçues chacune en un seul trait, dans une technique dite du "One line drawing" et exposées dans le format unique de 1m X 80 cm, expriment la vision et les émotions de l'artiste en cinq "registres esthétiques" complémentaires qui convergent et renvoient vers la seule et même grande idée: l'union autour de la mère-patrie l'Algérie. Ainsi et dans le premier registre, le visiteur relèvera le trait hautement esthétique de l'artiste, qui a travaillé sur le thème de la ville, mettant essentiellement en valeur les mosquées de différentes époques, comme édifices architecturaux construits selon des conceptions et avec une main d'œuvre exclusivement algériennes et qui constituent le symbole qui



sert d'identifiant à chaque nique en apparence, le région. Référence tech-

deuxième registre, sert une vision profondément artistique qui consiste à compléter la première partie en donnant plus d'éclat aux villes représentées, qui s'imposent plus facilement au regard du visiteur et deviennent ainsi plus présentes et lumineuses, particulièrement avec l'utilisation des couleurs argentées et dorées. "Une ville qui accueille une autre", troisième registre qui unit les symboles architecturaux de deux villes dans un même dessin et dans le même élan alors que le quatrième et le cinquième registres traitent de la "ville qui complète une autre" et de la "une ville qui reflète une autre", comme pour dire que toutes les villes d'Algérie n'ont en fait qu'une seule âme, à l'image du quadriptyque représentant une fusion entre les quatre régions d'Algérie, Alger, Ghardaïa, Constantine et Tlemcen (le nord, le sud, l'est et l'ouest). Dans l'élan d'une créativité foisonnante et prolifique, Maamar Guerziz, par ailleurs docteur et maître de conférence à l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, poursuit son introspection et titille le poète des formes et des couleurs en lui, pour proposer des titres à ses pièces tout aussi rassembleurs que les contenus de ses toiles.

C'est ainsi qu'il a intitulé nombre de ses réalisations avec des noms de lieux ou de villes composés et anagrammés ou encore soumis à des lectures palindromiques, à l'instar de "Yadragh" pour Ghardaïa, "Skiba" pour Skikda et Annaba, "Narhaw" pour Wahran, "Alichekhn" pour Khencelia, "Abbana" pour Annaba, "Troudout" pour Touggourt, "Afledj" pour Djella, "Arksib" pour Biskra, "Awachek" pour Ketchawa ou encore "Reeland" Djamaâ El Kébir.

La plume de l'artiste ne manquera pas de condamner l'abjection et la barbarie de la France coloniale, rappelant ainsi, les enfums du Dahra et les massacres du 8 mai 1945 et dénonçant les génocides et crimes de guerre lâchement perpétrés par l'armée d'occupation sioniste contre le peuple palestinien, à travers deux toiles distinctes mais identiques dans la forme et le contenu, dominées par le blanc du linceul et le rouge du sang versé des innocents.

TISSSEMSILT Un colloque international met à l'honneur le savant Ahmed Benyahia El Wancharissi



Par Abed Meghit

L'Université de Tisssemsilt accueille, ce lundi, la deuxième édition du Colloque international consacré à la figure d'Ahmed Benyahia El Wancharissi, sous le thème : « Héritage intellectuel et dimensions religieuses, politiques et sociales en Algérie et dans le monde islamique ».

Un événement académique de haut niveau qui vise à réhabiliter la mémoire de ce grand érudit algérien. Organisé par l'université de Tisssemsilt — qui porte le nom du savant — en partenariat avec l'université d'Oran 2 Mohamed Benahmed et le Haut Conseil Islamique (HCI), le colloque réunit pendant deux jours des chercheurs et universitaires d'Algérie et de l'étranger, en présentiel et à distance.

Lors de l'ouverture du colloque, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a lancé un appel vibrant à la communauté universitaire.

Il a exhorté les chercheurs à approfondir l'étude des savants algériens, citant notamment l'importance de l'œuvre d'El Wancharissi, dont le célèbre ouvrage Al-Mi'yar constitue une référence majeure du fiqh malikite.

« Nous devons faire des érudits algériens des repères pour les générations futures, dans un monde musulman aujourd'hui confronté à des défis multiples menaçant sa religion et sa doctrine », a-t-il affirmé.

Le ministre a également plaidé pour une action concertée entre universités, médias et acteurs de la mémoire nationale afin de renforcer la valorisation du patrimoine intellectuel et historique de l'Algérie.

« Chaque parcelle de cette terre bénie est porteuse de l'histoire d'un martyr, d'un héros, ou d'un savant », a-t-il souligné.

Un héritage à redécouvrir

De son côté, le wali de Tisssemsilt, Fethi Bouzaïd, a rappelé que le legs d'Ahmed Benyahia El Wancharissi dépasse le cadre religieux.

Originaire de la région de l'Ouarsenis et actif notamment à Tlemcen, El Wancharissi a laissé une empreinte profonde dans les domaines de la pensée islamique, du droit, ainsi que dans la réflexion sociale et politique du monde musulman.

Les communications du colloque se penchent sur l'influence de ce penseur, aussi bien dans la jurisprudence malikite que dans les dynamiques intellectuelles de son époque.

Des experts explorent ainsi la portée de ses écrits dans la structuration des sociétés musulmanes.

Ce rendez-vous scientifique illustre la volonté des institutions académiques algériennes de renouer avec leur patrimoine intellectuel. Les organisateurs espèrent, à travers cet événement, promouvoir une recherche académique nationale fondée sur des figures emblématiques, à l'image d'El Wancharissi.

La deuxième édition de ce colloque se veut donc un jalon supplémentaire vers la reconnaissance du rôle des savants algériens dans l'histoire universelle de la pensée islamique.

A. M.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIMIMOUN
DAIRA DAQUGROUTE
COMMUNE DE MTARFA
NIF:098401205015832

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°: 01/2025

La Président de L'assemblée populaire communale de MTARFA lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales en vu de l'exécution du projet suivant:

Projet: **Revêtement d'une piste à ksar Sahla sur 2 km.**

Tout soumissionnaire seul remplissant les conditions minimales d'éligibilité suivantes peut se porter candidat au présent appel d'offres.

Conditions d'éligibilité:

A/ Cas d'une entreprise seule :

1) Le soumissionnaire doit avoir un certificat de qualification et classification professionnelles en Travaux Publics - Activité Principale - classé à la catégorie quatre (4) ou plus, valide à la date d'ouverture des plis.

2) Avoir déjà réalisé au moins deux projets (revêtement superficiel ou revêtement en BB) d'un linéaire cumulé ou minimum 1,5 Km (équivalent 9000 m2) durant les 10 dernières années (2014-2024) Justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par les services contractants Publics.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leur représentant désignés à cet effet auprès de: **8000 DA**

Siege de L'APC MTARFA TIMIMOUN - secrétariat général

Tél: 049-31-00-43 - Fax: 049-31-00-10

Contenu de l'offre : Les offres des soumissionnaires doivent contenir:

A. Dossier de candidature: Le dossier de candidature content:

La déclaration de candidature établie conformément au modèle joint dûment remplie et signée

La déclaration de probité établie conformément au modèle joint dûment remplie et signée

Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le soumissionnaire;

Le certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité;

Les références bancaires (RUB) de l'entreprise;

La liste des moyens humains de l'entreprise;

La liste des moyens matériels de l'entreprise;

Les références professionnelles : les références de l'entreprise justifiées par les attestations de bonne exécution délivrées par le maître de l'ouvrage Publics.

Quittance de paiement.

B. Offre technique: L'offre technique content

La déclaration à soucrire établie conformément au modèle joint dûment remplie et signée (modèle joint en annexe);

Le mémoire technique justificatif selon le modèle an-

nexé

Le planning prévisionnel d'exécution des travaux établi en fonction du délai proposé;

Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite "lu et accepté";

Les moyens matériels à utiliser pour le projet, justifiés par les cartes grises pour le matériel soumis à immatriculation accompagnés de leurs contrats d'assurances valides et pour le matériel non roulant doit être justifié par des factures d'achat - PV du huisier de justice moins 1 année à la date d'ouverture des plis.

Les moyens humains à déployer pour le projet justifiés par des diplômes, CV, attestations et/ou certificats de travail pour les cadres, attestations d'affiliation à la CNS à l'appui.

C. Offre financière: L'offre financière content:

La lettre de soumission dûment renseignée, signée, cachetée et datée

Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné, signé, cacheté et daté

Le détail quantitatif et estimatif dûment renseigné, signé, cacheté et daté

D. Présentation et dépôt des offres:

Préparation des offres: Le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant : La dénomination de l'entreprise; La référence et l'objet de l'appel d'offre et La mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas.

Les enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention:

- A/ ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

- B/ Référence et l'objet de l'appel d'offres

Et sera déposé par porteur à l'adresse: **Siege de L'APC**

MTARFA TIMIMOUN - secrétariat général

Durée de préparation des offres: est fixée à **vingt et un (21) jours** à compter du premier jour de la publication de l'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse.

Date et heure limite de dépôt des offres: sera le dernier jour de la durée de préparation des offres de **8h à 12h**.

Ouverture des plis: sera tenue, en séance publique au siège de L'APC MTARFA, le jour de dépôt des offres à **14h30mn**.

Validité des offres: les soumissionnaires intéressés peuvent y assister. Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation de l'offre augmentée de trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

ANEP : 2516016017 du 14/05/2025

ALGER

Journée d'étude sur l'intelligence artificielle et le patrimoine architectural algérien

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou a présidé, lundi à Alger, le lancement des travaux d'une journée d'étude sur l'intelligence artificielle et le patrimoine architectural algérien, organisée en coordination avec le Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA) et la Fondation Patrimoine, Ville et Architecture, avec la participation d'architectes, de chercheurs et d'étudiants spécialisés en intelligence artificielle et en patrimoine culturel.

Intervenant à cette occasion, le ministre a mis en avant l'importance de "la sauvegarde de notre mémoire collective, de la préservation de notre identité architecturale et de l'utilisation des outils de l'intelligence artificielle au service de la documentation, du diagnostic, de la restauration et de la réhabilitation des sites patrimoniaux avec une vision novatrice et durable".

Il a, à cet égard, indiqué que les techniques de l'intelligence artificielle "assurent des outils pour protéger les sites historiques et y faciliter l'accès", en plus de "renforcer l'interaction culturelle avec les nouvelles générations, garantissant ainsi la pérennité du patrimoine et sa protection contre de multiples menaces, telles que sa disparition ou sa dégradation du fait des changements environnementaux".

A l'occasion de cette rencontre, organisée dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine (18 avril - 18 mai), M. Ballalou a plaidé pour l'ouverture d'un "dialogue approfondi entre les experts et les acteurs concernés sur les défis techniques et éthiques liés à l'utilisation de l'intelligence artificielle, insistant, par la même, sur la nécessité de respecter l'authenticité culturelle et de protéger les données, en associant les acteurs de la société civile".

Par ailleurs, le ministre a estimé que ces initiatives "réflètent l'engagement de



l'Algérie à préserver son patrimoine culturel authentique, en tant que symbole de son identité et de sa souveraineté nationale", soulignant que l'intelligence artificielle constitue "un outil essentiel pour réaliser le développement culturel à travers le renforcement de la coopération entre les institutions culturelles et technologiques et la création de méthodes innovantes en phase avec les transformations numériques mondiales".

De son côté, le président du Conseil

national de l'ordre des architectes (CNOA), Hassan Melkia a mis en avant l'importance de l'intelligence artificielle dans "la documentation et la réactivation de la mémoire urbaine", exprimant la disponibilité du CNOA à accompagner le ministère de la Culture dans cette démarche, à travers "l'encouragement de la formation continue, l'ouverture sur les nouvelles technologies et l'action commune avec les organismes culturels, les universités et les établissements de recherche". Pour sa part, le président de la

Fondation Patrimoine, Ville et Architecture, Farid Bensalem a affirmé que "le patrimoine architectural, de par ses symboles, sa mémoire et son identité, constitue l'un des piliers fondamentaux de notre héritage culturel et civilisationnel", ajoutant que cette rencontre vise à "jeter des ponts de coopération entre les chercheurs en architecture, les historiens ainsi que les spécialistes de l'intelligence artificielle afin de dégager une vision commune et de mettre au point des stratégies pratiques et concrètes conciliant authenticité du patrimoine et modernité technologique".

Par ailleurs, la directrice des études prospectives, de la documentation et de l'informatique auprès du ministère de la Culture, Nawel Dahmani, a souligné, lors d'une présentation sur "l'intelligence artificielle au service du patrimoine architectural", que "l'intégration de l'intelligence artificielle dans le domaine du patrimoine architectural ouvre des perspectives inédites pour la valorisation, la documentation, la sauvegarde et la restauration des édifices patrimoniaux".

Cette rencontre a été marquée par la présentation de plusieurs interventions sur les moyens d'exploiter l'intelligence artificielle pour la préservation et la valorisation du patrimoine architectural algérien.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BENI ABBAS
DAIRA DE TABELBALA COMMUNE DE TABELBALA
IDENTIFICATION FISCALE N° : 096008129050724

ANNONCE D'UN NOUVELLE APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES APPRE L'ANULATION DE ATTRIBUTION PROVISOIRE N°: 04/2025

Initial : Réalisation d'un marché à proximité à Tabelbala

APC TABELBALA wilaya de bén abbas représenté par Monsieur P/APC TABELBALA annonce d'un nouveau appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales appre l'annulation de attribution provisoire pour :

Réalisation d'un marché à proximité à Tabelbala

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales peuvent retirer le cahier des charges contre un paiement d'un montant de 6.000,00 DA représentant les frais de reproduction auprès de COMMUNE DE TABELBALA WILAYA DE BENI ABBES BUREAU DE REGISSEUR DE LA COMMUNE TABELBALA

A/CAS DE SOUMISSION SEULE:

d'un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie QUATRE (04) ou plus dont l'activité principale en bâtiment en cours de validité à la date d'ouverture des plis ,Ayan déjà réalisé, au moins un projet en bâtiment d'un montant égal ou supérieur à 10.000.000,00 DA justifier par une attestation de bonne exécution ou attestation des travaux délivrée par les maîtres d'ouvrages publics et avoir un chiffre d'affaire cumulé de 03 dernières années (2021,2022,2023) dépasse ou égale 10.000.000,00 DA.

B/CAS DE SOUMISSION DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT D'ENTREPRISE :

Pour être éligible, le Chef de file devra répondre aux conditions fixées dans cas de soumission seule et chaque membre du Groupeement solidaire doit avoir un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie QUATRE (04) ou plus en bâtiment comme activité principale,

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de commune de tabelbala,

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, dans le cas de groupement, le cahier de charge doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

Les offres doivent comporter trois (03) enveloppes intérieures séparées portant l'objet de l'appel d'offres ainsi que selon le cas, la mention : « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ».

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, Les trois(03) enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante.

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES, APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES

Réalisation d'un marché à proximité à Tabelbala

Les pièces demandées : Les pièces demandées sont le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière énumérée à « Instruction aux soumissionnaires » du cahier des charges.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours qui court à partir de la date de la première publication du présent avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12h00mn, cette date est facilement reportée au premier jour ouvrable, dans le cas ou le jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour repos légal.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis (Offre de candidature, offre technique et l'offre financière) à une seule séance, qui se fera le jour le précédent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00mn au siège de la commune de tabelbala . Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 14h00 mn

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABIT L'URBANISME DE LA VILLE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA
AVIS D'APPÉL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 38/2025
NIF : 411024000009010
Réfancer 2^{me} Fois

Projet : Réalisation des classes en extension au niveau des écoles primaires à travers territoire des communes de la wilaya de Blida

Lot N° 03 : Réalisation de 03 classes en extension à l'école Primaire Frères SAIDANI 02 BENI TAMOU

Lot N° 04 : Réalisation de 03 classes en extension à l'école Primaire RABHI MBARKA à BENI MERAD.

Seules Entreprises qualifiées et spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Équipements publics de la wilaya de Blida cité des frères ZEDRI Ben Boulaid, Blida, avec présentation d'une copie conforme du certificat de qualification et classification dans le domaine en cours de validité en bâtiment comme Activité Principale ou Secondaire la catégorie Deux (02) Ou plus. Avoir réalisé au moins un (01) projet de même natures justifiées par attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics, la Moyenne des chiffres d'affaire de trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) des candidats doivent être égale ou supérieure à 04 millions de dinars.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et peut être attributaire pour un seul Lot le plus avantageux.

Le dossier de candidature contient :

- Déclaration de candidature dûment remplie cachet et signée par le soumissionnaire
- Déclaration de probité dûment remplie cachet et signée par la personne habilitée.
- Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie).
- Compte sociaux pour les entreprises dotées de la personnalité morale (dernier exercice).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.
- Certificat de qualification et de classification dans le domaine de bâtimen comme activité principale ou secondaire en cours de validité (copie) catégorie Deux (02) Ou Plus.
- Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics.
- Les bilans comptables des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) doit être visés par les services des impôts (copie).
- Liste de personnel justifié par diplôme et affiliation CNASen cours de validité.
- Liste de moyens matériels justifiés par (carte grise plus police d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, PV de l'Huissier de justice pour le matériel non roulant, en cas de location joindre contrat notarié).
- Registry commerce électronique.

L'offre technique contient :

- Déclaration à soucrire dûment remplie cachet et signée par la personne habilitée.
- Le présent cahier des charges paraphé et signé par le soumissionnaire et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

Une mémoire technique dûment remplie paraphée, signée, cachetée et datée.

L'offre financière contient :

- La lettre de soumission dûment remplie paraphée, signée, cachetée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli paraphé, signé, cacheté et daté.
- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, paraphé, signé, cacheté et daté.

L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante :

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°..... Projet :».

La durée de préparation des offres est fixée à 15^{me} jour à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres : les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres ayant 12h00.

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un week-end le dépôt se fera les jours ouvrables après, l'ouverture se fera le jour suivant à 14h00 qui suit en séance publique.

La durée de la validité des offres est de 90 jours aujournement de la durée de préparation des offres.

NB : Notre service a publié les placards publicitaires parus dans les quotidiens nationaux sur la page de la Wilaya.

Programme de la soirée

TF1 20:10



20:10

Grey's Anatomy
Saison 21

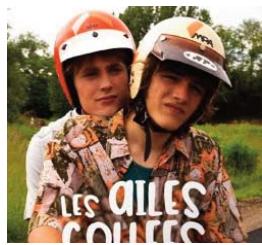


Outrée par la décision de Meredith et Amelia de rendre public les résultats de leurs recherches sur Alzheimer, Catherine ne se contente pas de les pousser à démissionner, elle attaque également Meredith en justice. Celle-ci semble enfin prête à faire une place dans sa vie à Nick.

Owen et Teddy, eux aussi sans emploi, se retrouvent dans une situation difficile. De son côté, Jo ne sait pas comment dire à Link qu'elle est enceinte de leur troisième enfant. Enfin, le Grey Sloan accueille James, un nouvel aumônier. Cette 21e saison marque le départ de deux personnes récurrents incarnés par Jake Borelli et Maura Francis.



Les ailes collées



Le jour de son mariage avec Ana, Paul, éducateur spécialisé dans un collège pour jeunes autistes, voit ressurgir Joseph, perdu de vue depuis quinze ans. Il est alors submergé par le souvenir de leur première rencontre sur une plage, vingt ans plus tôt. Rapidement, les deux adolescents deviennent amis. Au cours d'une fête, Joseph, éméché, montre à Paul comment embrasser. Ils sont alors surpris et traités de « pédés ». Alors que Paul prend la fuite, Joseph est tabassé. Quelques jours après la rentrée au lycée, Paul est harcelé par certains de ses camarades...



20:06

Des racines et des ailes



RACINES
AILES

La première partie offre une immersion dans les richesses normandes : paysages spectaculaires vus du ciel par un géologue-photographe, élevage équestre innovant, cuisine étoilée revisitant les produits locaux, jardins impressionnistes de Giverny et savoir-faire manufacturier préservé dans la production d'aiguilles et de parapluies haut de gamme. Le second volet parcourt l'héritage architectural normand à travers les siècles, des forteresses médiévales de Guillaume le Conquérant aux édifices Renaissance de Georges d'Amboise, jusqu'à la reconstruction moderniste du Havre par Auguste Perret et l'audacieux pont de Normandie.

CANAL+ 20:05



20:10

The Substance



Sur Hollywood Boulevard, l'étoile d'Elizabeth Sparkle, qui fut une grande vedette, s'est effritée. La comédienne animé désormais une émission d'aérobic, *Sparkle Your Life*, à la télévision. C'est le jour de ses 50 ans, juste après l'enregistrement d'une émission, que son producteur, Harvey, lui annonce sans cérémonie qu'elle renouvelle car elle est trop vieille. Tourmentée par cette nouvelle, l'actrice, inattentive un instant, est victime d'un accident de voiture. A l'hôpital où elle est soignée, un jeune interne lui glisse discrètement une clef USB faisant la promotion de *The Substance*, une mystérieuse marque.



Top chef
Saison 16



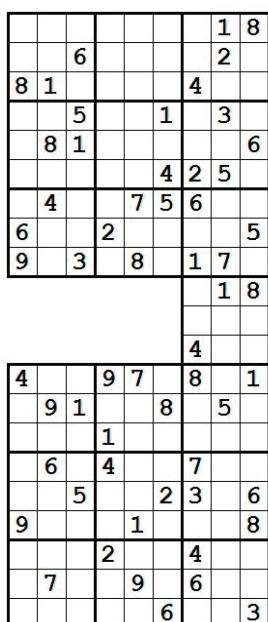
Les inspecteurs sont de retour lors de cette huitième saison de compétition pour attribuer un coup de cœur qui qualifiera directement pour les quarts de finale le candidat le plus performant durant les deux épreuves. La première épreuve invite les candidats, exceptionnellement coachés par le grand Pierre Gagnaire, à utiliser la cuisine pour raconter un souvenir qui leur est cher. Lors de la seconde épreuve, ils doivent revisiter à leur manière le Saint-Honoré, un classique indémodable de la pâtisserie française. Le moins bon des candidats sera éliminé de la compétition à l'issue de la dernière épreuve.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2627

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement :

- Sans-gêne
- Autorité maritime - Logis intime
- Science des temps présents et futurs - Rigueur
- Temps de règne - Rivière franco-allemande
- Bavardie - Qui couvre huit saisons
- Bien possédé - Supérieure - Spectacle au foyer
- Prend pour lui - Piquante herbacée
- Ne tiendra pas compte
- Ils sont généraux dans la joie - Locataires de bocal
- Diminuerait la hauteur - Fleuve en puissance

A - Jaquelin

B - Morillon si elle est brute

C - Coins à visiter - Cannibale légendaire

D - Rage en quatrains - Comble

E - Centre du temple grec - Lamine

F - Reperé - Tronquer

G - Pinnipède jongleur - Lanceuse d'Ariane

H - Autrefois ladrière - Amour d'avare

I - Trouvait sa place

J - La feuille des scoops - Réseau mondial

K - Organiser solennellement

L - Cité des Pays-Bas - Vaincu d'Appotamox -

Donc bien appris

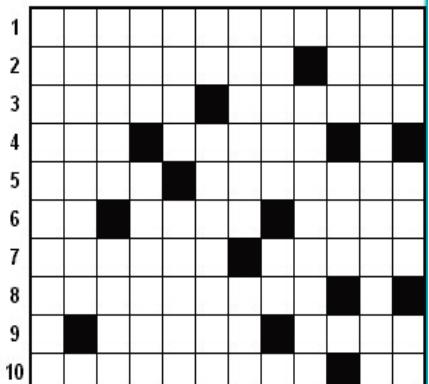
«Le rire est la musique la plus civilisée du monde»

Peter Ustinov

Mots croisés N°2627



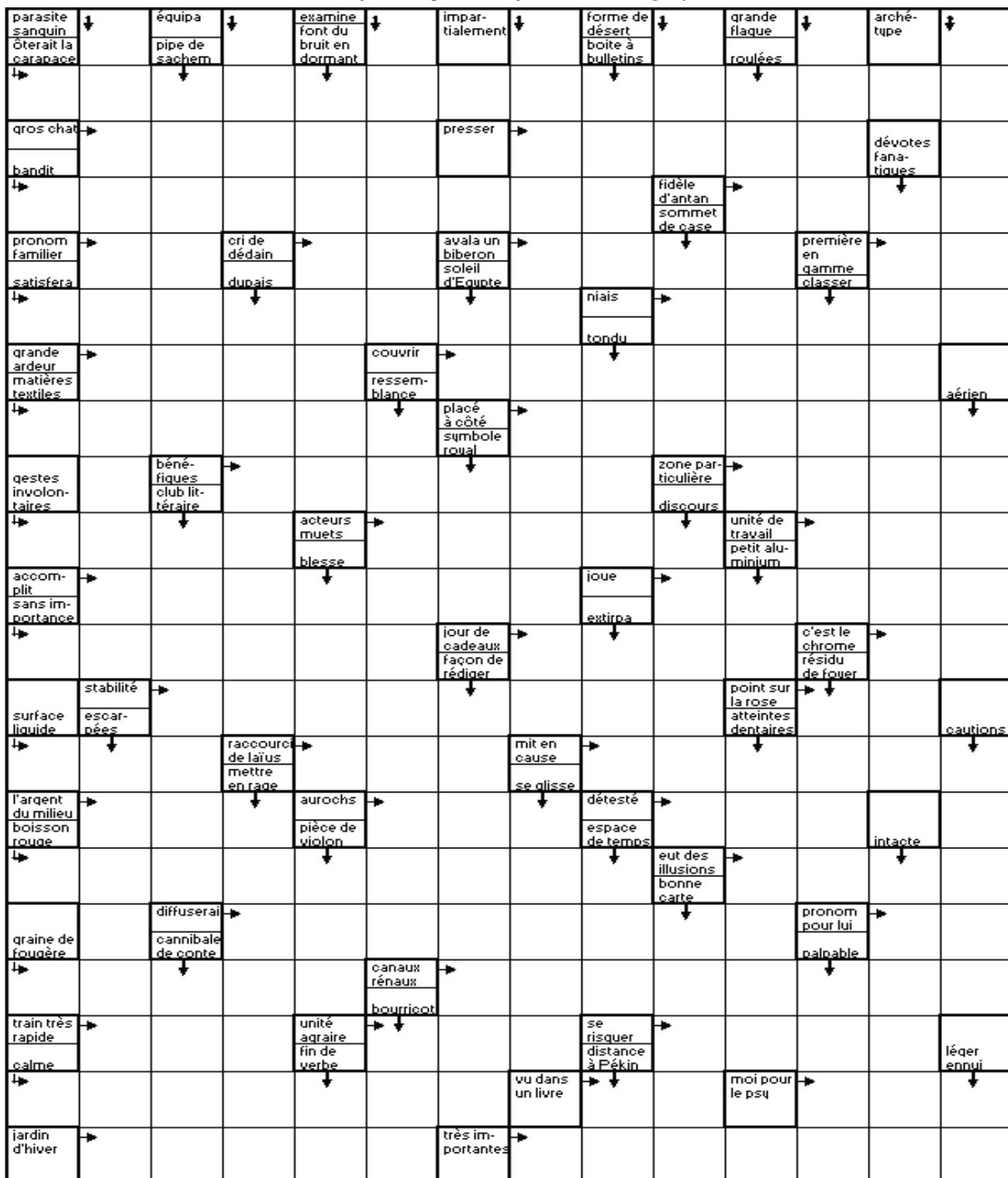
A B C D E F G H I J K L



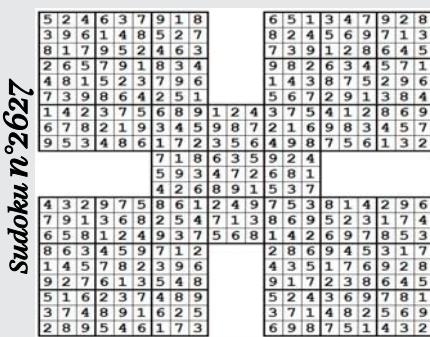
Zenrouus



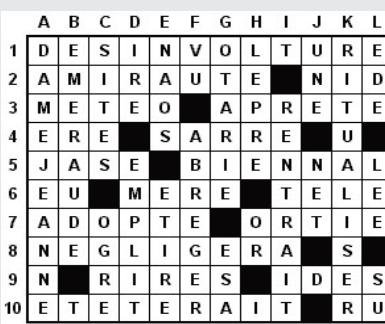
Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1327



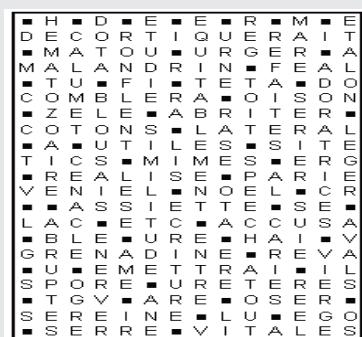
Solution



Mots Croisés n°2627



Grille géante n°1327



EQUITATION

Un stage de formation au profit d'une quinzaine de chefs de piste de saut d'obstacles les 16 et 17 mai à Alger

Un stage de formation au profit d'une quinzaine de chefs de piste de saut d'obstacles aura lieu, vendredi et samedi prochains au siège de la Fédération équestre algérienne, a-t-on appris, mardi, auprès de l'instance fédérale. Ce stage de deux jours, inscrit au programme de la Fédération équestre algérienne (FEA), dans le cadre de son programme de formation continue, regroupera des candidats des différentes régions du pays âgés de plus de 21 ans titulaires du brevet de 2ème degré et d'un niveau scolaire de 3ème année secondaire. Cette formation enrichissante pour les missions des chefs de piste en vue d'harmoniser les pratiques de base sur les nouveautés en théorie et pratique avec des ateliers pour trois niveaux, à l'intention des chefs de piste stagiaires, chefs de piste assistants et chefs de piste confirmés, sera encadrée par Abdelmadjid Nettour, chef de piste international une étoile, assisté de Anis Bougandoura, chef de piste national.

TENNIS

Novak Djokovic annonce la fin de sa collaboration avec Andy Murray



La légende serbe du tennis, Novak Djokovic, en panne de résultats cette saison, a annoncé mardi la fin de sa collaboration avec Andy Murray, l'ancien joueur britannique qui était son entraîneur depuis la fin d'année dernière. "Merci coach Andy, pour tout le dur labeur, les bons moments et le soutien ces six derniers mois, sur et hors des courts. J'ai vraiment apprécié approfondir notre amitié", a écrit sur ses réseaux sociaux le lauréat de 24 titres du Grand Chelem, à 15 jours à peine du début de Roland-Garros et après une saison sur terre catastrophique. L'Ecossais aux trois Majeurs a confirmé la fin de cette courte collaboration, en souhaitant à "Djoko", dans un communiqué distinct, "le meilleur pour le reste de la saison", en ajoutant "Merci à Novak pour l'opportunité incroyable qui m'a été donnée de travailler ensemble", a encore déclaré Murray, âgé tout comme le Serbe de 37 ans et qui avait pris sa retraite l'été dernier après les JO de Paris. Le Serbe, ancien numéro 1 mondial, recordman des victoires en Grand Chelem, avait fait appel à cet ancien rival en toute fin de saison dernière, alors que ses résultats étaient déjà en berne, dont il a fini l'année au 7e rang à l'ATP après une saison quasi blanche, hormis son triomphe aux Jeux de Paris. "On joue l'un contre l'autre depuis qu'on est des gamins (...) Je pensais que notre histoire commune était terminée. Finalement, elle a un dernier chapitre. C'est le moment pour l'un de mes adversaires les plus coriaces d'intégrer mon staff. Bienvenue, coach Andy", avait alors commenté Djokovic. Âgé de 37 ans, "Djoko" connaît toutefois une période délicate, à douze jours du début de Roland-Garros, deuxième Majeur de la saison. Durant sa longue et riche carrière, le Serbe avait déjà collaboré avec d'anciens champions, comme l'Allemand Boris Becker (de 2014 à 2016), l'Américain André Agassi (mai 2017-avril 2018) ou encore le Croate Goran Ivanisevic (2018-2024). Mais, jamais, la collaboration n'avait été aussi courte qu'avec Andy Murray.

PARA-JUDO-CHAMPIONNAT DU MONDE-2025 L'Algérie présente avec quatre athlètes à Astana au Kazakhstan

Quatre athlètes de la sélection nationale algérienne de para-judo (visuels) participent au Championnat du monde (messieurs et dames), prévu à Astana au Kazakhstan du 13 au 15 mai, la deuxième échéance internationale à laquelle les athlètes vont prendre part en 2025.



La première échéance étant la Coupe du Monde à Tbilissi en Géorgie en mars dernier qui a été ponctuée par les médailles de bronze des athlètes Ishak Ouldoukouider et Youcef Radjai. Cette compétition mondiale était la première inscrite au calendrier de l'IBSA (l'Association internationale de sports pour malvoyants). Armés de quelques regroupements effectués en Algérie, les quatre para-judokas algériens auront l'occasion de se mesurer encore une fois, aux athlètes qui seront parés pour jouer les différents podiums mis en jeu. "Une autre compétition s'offre à nos athlètes pour évaluer le niveau de leur préparation et leur disposition de rivaliser avec des adversaires qu'ils connaissent bien et d'autres inconnus pour eux", a indiqué l'entraîneur national, Mounia Kerkar. Et d'ajouter : "le rendez-vous d'Astana

permettra à nous les entraîneurs d'évaluer les athlètes et de corriger leurs techniques en pleine compétition. Ce rendez-vous mondial qui a permis au champion paralympique, Abdelkader Bouamer de récupérer sa classe (J1), après avoir été déclassé lors de la Coupe du monde de Tbilissi. C'est une bonne chose pour l'athlète, en prévision des autres échéances". Plus d'une centaine d'athlètes d'une trentaine de pays sont annoncés pour le Championnat du monde d'Astana qui sera rehaussé par la présence des délégués de la Fédération internationale de judo (FIJ) qui auront pour mission de superviser les épreuves dans le cadre du protocole d'accord signé

par les deux instances en début de l'année en cours.

Les athlètes algériens entreront en lice à partir de mardi. Les athlètes retenus pour l'échéance d'Astana et leur programme : J1/-64kg: Ould Kouider Ishak (exempt du 1er tour) et affrontera au quart de finale le vainqueur du combat entre l'Américain Hawthorne Ronald et Sanrum Anuphan (Thaïlande). J1/64kg: Abdelkader Bouamer affrontera le Cubain Gonzalez Miyares en 8es de finale, et en cas de qualification il aura sur son chemin l'Ukrainien Rudnyk Mykola. J1/81kg: Radjai Youcef (exempté du 1er tour) et aura sur son chemin au second, le Brésilien Silva Geonimo. J1-95kg: Chetouane Abderrahmane affrontera au 1er tour l'Indien Kamble Darshan, et en cas de qualification il en découdra face au Kazakh Adilbekov Abylay.

Médaille d'argent pour l'Algérien Abdelkader Bouamer

Le para-judoka algérien Abdelkader Bouamer a remporté la médaille d'argent de la catégorie des - 64 Kg (classe J1), lors de la première journée du Championnat du monde (messieurs et dames) qui se déroule à Astana au Kazakhstan du 13 au 15 mai.

Quatre athlètes de la sélection nationale algérienne de para-judo (visuels) prennent part à cette compétition mondiale, la première inscrite au calendrier de l'IBSA (l'Association internationale de sports pour

malvoyants). Plus d'une centaine d'athlètes d'une trentaine de pays sont annoncés pour le Championnat du monde d'Astana qui sera rehaussé par la présence des délégués de la Fédération internationale de judo (FIJ) qui auront pour mission de superviser les épreuves dans le cadre du protocole d'accord signé

Pour rappel, Bouamer avait remporté la médaille d'or de la catégorie (-60 kg - J1) des Jeux Paralympiques Paris 2024.



JUDO - CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE PAR ÉQUIPES 10 catégories de poids retenues pour l'édition 2025 à Tipasa

Dix catégories de poids (5 chez les messieurs et 5 chez les dames) ont été retenues pour l'édition 2025 du Championnat d'Algérie par équipes de judo senior de première division, prévue le 31 mai courant à la salle omnisports de Tipasa (Ouest), suivant le programme de compétition dévoilé mardi par les organisateurs.

Il s'agit des catégories de -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg et +90 kg chez les messieurs, ainsi que celles des -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg et +70 kg chez les dames. Le dernier délai pour confirmer les engagements dans cette compétition a été fixé au mercredi 28 mai, alors que la traditionnelle réunion technique est prévue le vendredi 30 mai, à partir de 18h30. Elle sera immédiatement suivie du tirage au sort, en prévision des combats qui débutent le



lendemain matin, soit le samedi 31 mai. Le président de la Fédération algérienne de judo, Yacine Sillini, s'est réuni lundi après-midi avec le président de la Ligue de wilaya de Tipasa, Abad Ouardjeb, et leur dis-

cussion a tourné essentiellement au tour de ce Championnat d'Algérie par équipes. Ils ont évoqué les voies et moyens d'en assurer le meilleur déroulement possible.

APS

LIGUE 1 MOBILIS - MCEB 1 - JSK 2

Attention les kabyles arrivent

En s'imposant à El Bayadh pendant que le CRB et le MCA se neutralisaient, la JS Kabylie est revenu à hauteur du leader du championnat ! En déplacement face au MC El Bayadh, les canaris devaient s'imposer tout en ayant un oreille à Alger.



F. YANIS

Juste avant la mi-temps un défenseur de la JSK intercepte une balle, Hamidi la remonte sur son côté gauche et lance Lahemri qui centre et Ignatiev au point de penalty plonge pour placer sa tête ! (45e+1'). Leur retour en force a surpris les plus optimistes, puisque personne ne s'attendait à ce que la JSK revienne dans la course au titre après les deux faux pas concédés lors des deux premières journées du championnat.

Mais sans compter sur Zinnbauer qui a totalement métamorphosé l'équipe depuis sa venue. En 10 matches, il a concédé 1 défaite et 3 nuls. Autrement dit, il a enregistré 6 victoires, ce qui lui a permis de propulser son équipe à la première place.

Le semi-échec à domicile devant l'US Biskra, la lanterne rouge, n'a été qu'un accident de parcours. Le coach allemand a cru en ses joueurs et a su les mettre en confiance, ce qui leur a permis de battre l'USMA, le CRB et le MC El Bayadh. Ces trois

victoires consécutives ont rendu l'espérance à tous les supporters, y compris les plus sceptiques qui n'avaient misé aucun sou sur cette équipe au début de la semaine. Le championnat est encore long.

Le club kabyle a en effet signé une précieuse victoire en déplacement face au MC El Bayadh (2-1), alors que le leader, le MC Alger, a été frappé à Baraki par le CR Belouizdad, qui l'a accroché sur le score d'un but partout. Dans ce choc disputé à huis clos au stade Nelson Mandela, le MCA a pourtant ouvert le score à la 54e minute grâce à son attaquant guinéen Mohamed Bangoura.

Mais les hommes de Khaled Ben Yahia ont ensuite été rejoints à la 75e minute, suite à une belle réalisation du jeune Lotfi Boussouar. Ce dernier a profité d'une occasion bien construite pour offrir le point du nul à son équipe.

À noter également l'expulsion de Benahmed, joueur du CRB, ce qui n'a toutefois pas suffi au Mouloudia pour prendre l'avantage malgré sa supériorité numérique. Face à un CRB privé de plusieurs cadres comme Benguit, Khacef et Mahious,

le MCA n'a pas su imposer sa loi. De son côté, le coach Ramovic a misé sur de jeunes éléments tels que Boukerchaoui, Boussouar et Benahmed, auteur d'un bon match malgré son expulsion.

La bonne opération du jour est donc à mettre à l'actif de la JS Kabylie, qui a décroché trois points importants à El Bayadh. Les buts kabyles ont été inscrits par Ignatiev et Mammeri, contre une réalisation de Zeghid pour les locaux. Grâce à ce succès, la JSK rejoint le MCA en tête avec 46 points, mais reste derrière au goal average.

Le CR Belouizdad suit de près avec 44 unités. Chaque match sera une finale. Car en jouant avec le feu comme hier, les Vert et Rouge risquent de voir leurs rêves d'un second sacre consécutif s'envoler. Le Mouloudia est encore en tête, mais sous pression. La JSK revient fort et ne lâchera rien. À force de se saborer, le MCA pourrait regretter de ne pas avoir tué le championnat plus tôt. Une course à deux s'annonce, et le Mouloudia n'a plus droit à l'erreur pour le reste du championnat.

F.Y.

LIGUE 1 MOBILIS - LA COURSE AU TITRE

Sprint final haletant en vue

La Ligue 1 Mobilis de football n'a pas encore livré son verdict final dans la course au titre : à cinq journées de l'épilogue, le MC Alger, la JS Kabylie, et le CR Belouizdad, se disputent un titre qui n'a jamais semblé aussi ouvert.

La 25e journée, clôturée lundi, a ramené son lot de surprises au sommet du classement. Vainqueur en déplacement face au MC El-Bayadh (2-1), la JS Kabylie est plus que jamais concernée par le titre de champion, qui fuit son palmarès depuis 2008.

Les "Canaris", qui se partagent désormais provisoirement la place de leader avec le MCA, avec 46 points chacun, impressionnent par leur constance, depuis notamment l'arrivée en janvier de l'entraîneur allemand Josef Zinnbauer, en remplacement d'Abdelhak Benchikha.

Portés par une défense retrouvée et un collectif discipliné, les coéquipiers de l'international Mohamed Amine Madani, croient plus que jamais au sacre



national qui devrait leur permettre de retrouver leur lustre d'antan.

Le MC Alger, qui s'est contenté d'un nul lors du derby face au CR Belouizdad (1-1), est en train de gaspiller de précieux points, qui pourrait lui coûter cher dans la dernière ligne droite. Les joueurs de

l'entraîneur tunisien Khaled Ben Yahia, qui devaient leur poursuivre direct de sept points, plus un match en retard face à l'USM Alger, ont été rattrapés par la JSK, auteure d'une remontée spectaculaire dans le classement. Le derby de la capitale MCA-USMA, fixé au vendredi

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE DIVISION UNE DAMES (22^e ET DERNIÈRE JOURNÉE)

Le programme des rencontres

Programme des rencontres de la 22^e et dernière journée du championnat d'Algérie de division Une seniors dames de football, prévu vendredi et samedi prochains à partir de 10h00.

Khroub :

JF Khroub - Afak Relizane

Oran :

AS Oran Centre - CS Constantine

Béjaïa :

FC Béjaïa - AR Guelma

Ben Aknoun :

ASE Alger Centre - Etoile Athlétique

Sétif (14h30) Samedi : (15h00) Akbou :

CF Akbou - AS Evasion

Béjaïa US Biskra : exempté.

LIGUE 1 MOBILIS (25^e JOURNÉE)

Les résultats complets et classement

Résultats complets et classement de la Ligue 1 Mobilis de football, à l'issue des matchs disputés samedi, dimanche, et lundi, pour le compte de la 25^e journée :

SamEDI 10 mai 2025 :

USM Khenchela - MC Oran	2-1
NC Magra - ASO Chlef	2-0
JS Saoura - ES Mostaganem	0-0

DIManche, 11 mai 2025 :

ES Sétif - Olympique Akbou	1-0
USM Alger - CS Constantine	2-1

Lundi 12 mai 2025 :

CR Belouizdad - MC Alger	1-1
MC El Bayadh - JS Kabylie	1-2
US Biskra - Paradou AC	0-1

Classement :

	Pts	J
1). MC Alger	46	24
2). JS Kabylie	46	25
3). CR Belouizdad	44	25
4). ES Sétif	38	24
5). USM Alger	36	24
6). ParadouAC	35	25
7). MC El Bayadh	34	25
8). ASO Chlef	32	25
9). JS Saoura	32	25
10). USM Khenchela	28	24
11). MC Oran	27	24
12). NC Magra	27	25
13). CS Constantine	26	21
14). ES Mostaganem	26	25
15). O.Akbou	25	24
16). États-Unis Biskra	20	25.

23 mai au stade du 5-Juillet-1962, pourrait bien être le tournant de la saison.

En cas de succès, les "Vert et Rouge" prendraient seuls les commandes du championnat, avec une avance précieuse dans un sprint final où chaque point comptera énormément. Le CR Belouizdad, qui suit derrière avec 44 unités, refuse d'abdiquer.

Bien que légèrement distancé, le Chabab reste dans la course et mise sur un faux pas des co-leaders pour remonter en tête.

Avec un effectif expérimenté et une solide assise défensive, le club de Laâquiba reste un prétendant sérieux au sacre final. Lors de la 26e journée, prévue entre les 16 et 19 mai, le MC Alger et la JSK recevront respectivement l'ES Sétif (4e, 38 pts) et la JS Saoura (8e, 32 pts), alors que le CR Belouizdad se rendra à l'Ouest du pays pour défier l'ASO Chlef (8e, 32 pts).

APS

**CHAMPIONNAT D'ESPAGNE/
REAL MADRID**
**L'attaquant brésilien
Rodrygo blessé
à la cuisse gauche**



L'attaquant brésilien du Real Madrid, Rodrygo, a dû écourter la séance d'entraînement d'hier, car souffrant d'une blessure à la cuisse gauche, selon son entraîneur Carlo Ancelotti. "Rodrygo avait de la fièvre la semaine passée et cela l'avait empêché de revenir à son meilleur niveau, même en serrant les dents. Tout à l'heure, il a ressenti une douleur à la jambe et on doit l'évaluer pour voir de quoi il s'agit", a expliqué l'entraîneur italien lors d'une conférence de presse. Sur des images filmées de l'entraînement, on voit Rodrygo avoir une conversation avec son entraîneur, puis quitter la séance en se tenant l'arrière de la cuisse gauche.

"Tout ce qui a été dit concernant une volonté de départ de Rodrygo n'est que pure spéculation. Tout le monde ici a une affection spéciale pour lui, y compris moi", a poursuivi Ancelotti, qui donnait l'une de ses dernières conférences de presse avant son départ pour le Brésil, où il prendra les rênes de la Seleção le 26 mai prochain. Au Real depuis 2019, mais souvent dans l'ombre des autres stars offensives, comme Kylian Mbappé, Vinicius Jr et Jude Bellingham, l'international brésilien de 24 ans fait l'objet de nombreuses spéculations de départ. D'après le quotidien Marca, Rodrygo ne veut plus jouer au Real et a même refusé de rentrer en jeu lors du dernier "clasico", perdu 4-3 dimanche à Barcelone. Sorti à la mi-temps de la finale de la Coupe du roi, perdue également face au Barça le 26 avril (3-2 après prolongation), Rodrygo n'a pas disputé une seule minute lors des deux derniers matchs du Real en championnat et sa présence mercredi face à Majorque lors de la 36e journée est compromise. A trois journées du terme de la saison, le Real compte sept points de retard sur le Barça, qui file droit vers un 28e titre.

NOTTINGHAM FOREST
**L'attaquant nigérian
Taiwo Awoniyi intervient
en urgence après un choc**

L'international nigérian de Nottingham Forest, Taiwo Awoniyi a été traité "en urgence" pour une blessure abdominale lors de la survue d'un choc contre le montant du but dimanche lors du match de Premier League contre Leicester, a annoncé son club mardi. L'attaquant nigérian de 27 ans a violemment heurté le poteau alors qu'il tentait de reprendre un ballon à la 88e minute du match qui s'est conclu sur un nul 2-2.

"Le club donnera de nouvelles informations en temps voulu", indique Nottingham Forest. Awoniyi, qui a rejoint le club anglais en juin 2022 en provenance de l'Union Berlin, n'était entré en jeu que depuis cinq minutes lorsqu'il s'est blessé. Après avoir reçu un long traitement sur la pelouse, il a repris et fini le match.

L'étendue de sa blessure n'a été constatée que lundi par l'équipe médicale de Nottingham Forest. Le club est en course pour une place en Ligue des Champions la saison prochaine: avec ce match nul face à une formation déjà reléguée, Forest n'a plus son avenir en C1 entre ses mains, mais est assuré de terminer dans les sept premiers du championnat et donc d'être européen en 2025-26.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE (36^e J)
**Le FC Barcelone sur le point de décrocher
son 28^e titre**

Le FC Barcelone, requinqué par son succès renversant contre son éternel rival le Real Madrid (4-3), pourrait décrocher respectivement le 28e titre de champion d'Espagne de son histoire en fonction des résultats de la 36e journée de Liga.



Avec un avantage de sept points sur le Real (2e, 75 points) et deux victoires dans les confrontations avec celui-ci, le Barça (1er, 82 points) semble avoir fait le plus dur et peut être sacré mercredi dès soir, en cas de nul ou de défaite madrilène face à Majorque (9e, 47 points), à la lutte pour une qualification européenne.

Un scénario pas totalement exclusif, compte tenu de l'hécatombe de blessures qui frappent la Maison Blanche, contrainte de faire sans Dani Carvajal, Eder Militao, Antonio Rudiger, Vinicius Junior, David Alaba, Lucas Vazquez, Ferland Mendy et Eduardo Camavinga, et probablement sans Rodrygo, filmé mardi en train de quitter l'entraînement, visiblement touché à la cuisse gauche.

En cas de succès des hommes de Carlo Ancelotti, qui a confirmé mardi qu'il allait bien devenir le nouveau sélectionneur du Brésil "dès le 26

mai" et a refusé de jeter l'éponge malgré un retard quasi-impossible à combler, le club catalan devra s'imposer jeudi sur la pelouse de son voisin, l'Espanyol Barcelone (14e, 39 points), pour être mathématiquement champion.

C'est, assez ironiquement, la deuxième fois que se présente ce cas de figure, après le dernier sacre des Blaugranas en 2023, déjà fêté au stade de Cornellà. L'entraîneur barcelonais Hansi Flick a néanmoins refusé de crier victoire dimanche après le Clasico remporté (4-3): "dans le football, on ne sait jamais ce qui peut se passer. On est en bonne position, mais on a encore besoin de trois points pour être champion".

Après une élimination cruelle en demi-finale de la C1, la victoire dimanche face au Real Madrid, son éternel rival, permet au Barça d'entrevoir un triple national (Liga, Coupe du Roi, Supercoupe d'Espagne) presque impensable en début de saison, alors que le Real, champion d'Europe et d'Espagne en titre, venait de se renforcer avec l'arrivée de Kylian Mbappé.

Programme des rencontres :

Mardi 13 mai :
Valladolid - Gérone
Real Sociedad - Celta Vigo
Séville FC - Las Palmas

Mercredi 14 mai :
Villarreal - Leganés
Alavés - Valence
Real Madrid - Majorque

Jeudi 15 mai :
Osasuna - Atlético Madrid
Rayo Vallecano - Betis
Séville - FC Barcelone
Getafe - Athletic Bilbao .

LIGUE 1 MOBILIS
La LFP dévoile les horaires des matchs de la 26^e journée



La Ligue de football professionnel (LFP), a dévoilé mardi les horaires des matchs de la 26e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue les 16, 17, 18, et 19 mai.

Cette journée débutera le vendredi 16 mai avec deux matchs concernant quatre équipes mal-classées : MC Oran - NC Magra (16h30) et Olympique Akbou - USM Khénchela (16h30).

Le co-leader la JS Kabylie, recevra samedi la JS Saoura

au stade Hocine Aït Ahmed à partir de 17h00, alors le derby Paradou AC - USM Alger, se jouera le même jour au stade Nelson-Mandela de Baraki (Algér) à 19h30.

L'affiche de cette journée est programmée le lundi 19 mai entre le co-leader le MC Alger à l'ESS Sétif, au stade du 5-Juillet (17h00).

Au terme de la 25e journée, clôturée lundi, le MCA et la JSK occupent conjointement le fauteuil de leader avec 46 points chacun, à deux longueurs d'avance sur le CR Belouizdad.

Voici par ailleurs le programme de la 26e journée :

Vendredi, 16 mai 2025 :
MC Oran - NC Magra 16h30
Olympique Akbou - USM Khénchela 16h30

Samedi, 17 mai 2025 :
JS Kabylie - JS Saoura 17h00
Paradou AC - USM Alger 19h30

Dimanche, 18 mai 2025 :
ES Mostaganem - MC El-Bayadh 16h00
CS Constantine - US Biskra 18h00

Lundi, 19 mai 2025 :
ASO Chlef - CR Belouizdad 17h00
MC Alger - ES Sétif 17h00.

APS



MAN CITY LE MEA CULPA D'HAALAND

Pas encore certain de disputer la Ligue des Champions la saison prochaine, Manchester City termine un exercice compliqué. Pour l'attaquant Erling Haaland (24 ans, 29 matchs et 21 buts en Premier League cette saison), les Citizens, à commencer par lui-même, n'ont pas montré suffisamment de détermination pour inverser la tendance. "On peut trouver des excuses à tout cela : les blessures, beaucoup de blessures et aux mauvais moments. Mais au final, on n'a pas été assez bons, a estimé le Norvégien auprès de la BBC. On n'avait pas suffisamment faim. Je n'ai pas été assez bon, je n'ai pas assez aidé l'équipe. Le club a placé la barre tellement haut, donc cette saison est catastrophique, c'est tout. Il faudra retrouver quelque chose en nous pour attaquer la saison prochaine."

Pour relancer un groupe en fin de cycle, Manchester City pourrait amener du sang neuf cet été.

LES CITIZENS VEULENT S'OFFRIR OLMO !

Pep Guardiola rêve de Dani Olmo (27 ans, 36 matchs et 11 buts toutes compétitions cette saison). Avec le départ de Kevin De Bruyne en fin de saison, Manchester City recherche un nouveau meneur de jeu pour la saison prochaine. Selon le média espagnol *Relevo*, le club mancunien a jeté son dévolu sur le milieu offensif du FC Barcelone après avoir été devancé par le Bayern Munich pour Florian Wirtz (Leverkusen). Il est encore trop tôt pour dire si le rêve deviendra réalité. D'abord, car le Barça n'a pas prévu, pour le moment, de vendre l'international espagnol seulement un an après son arrivée en provenance du RB Leipzig. Ensuite, parce que le champion d'Europe 2024 a fait tout son possible pour retrouver son club formateur l'été dernier et voudra sans doute y rester. Mais il faudra tout de même voir comment réagira la direction barcelonaise si Manchester City débarque dans les prochaines semaines avec une offre très élevée.



NAPLES DE BRUYNE DONNE SON FEU VERT

Kevin De Bruyne (33 ans, 26 matchs et 4 buts en Premier League cette saison) va-t-il poursuivre sa carrière en Italie ? Alors qu'il quittera Manchester City à la fin de son contrat en juin, le milieu offensif belge pourrait bien rejoindre Naples. Face au forcing du club italien, le Citizen a donné son accord à ses représentants pour lancer des négociations avec les Partenopei, selon les informations de Sky Sport Suisse.

A l'heure actuelle, l'idée de Naples est de lui proposer un contrat de deux ans, auquel s'ajoutera une année supplémentaire en option, et un salaire annuel d'environ 7 millions d'euros. L'actuel leader de Serie A a été clair : il ne pourra pas lui offrir l'équivalent de ses émoluments actuels en Angleterre, c'est-à-dire 20 millions d'euros par an. Les discussions pourraient avancer rapidement puisque De Bruyne souhaite être fixé sur son avenir avant de partir en vacances.



LEVERKUSEN LIVERPOOL S'ACTIVE POUR FRIMPONG

A la recherche d'un nouveau latéral droit pour compenser le départ de Trent Alexander-Arnold à la fin de son contrat en juin, Liverpool avance sur le dossier Jeremie Frimpong (24 ans, 33 matchs et 5 buts en Bundesliga cette saison). En effet, Sky Sport Allemagne affirme que les Reds sont en discussions avancées avec le Bayer Leverkusen au sujet d'un transfert de l'international néerlandais. Ce dernier dispose, pour rappel, d'une clause libératoire estimée à 35 millions d'euros.



BRÉSIL ANCELOTTI CONFIRME SON ARRIVÉE

Face à une équipe d'Arsenal réduite à 10 juste avant la mi-temps, Manchester City a dû se contenter d'un nul (2-2) arraché dans les dernières secondes du choc de Premier League, dimanche. En zone mixte, le milieu des Sky-blues Bernardo Silva (30 ans, 5 matchs en Premier League cette saison), invité à commenter la différence entre la rivalité avec Liverpool et les Gunners, a sévèrement critiqué le style de jeu des Londoniens, qui ont passé toute leur seconde période à défendre.

"La différence entre la rivalité avec Arsenal et Liverpool ? Liverpool a déjà remporté le titre de Premier League et Arsenal ne l'a pas fait (depuis que Manchester battait chaque année pour le titre, ndlr). Liverpool a remporté la Ligue des Champions et Arsenal, non. C'est pourquoi la rivalité est différente. Permettez-moi également d'ajouter que Liverpool nous affronte toujours avec la claire intention de gagner le match", a poursuivi le Portugais, très critique envers le style de Mikel Arteta.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Délégué général
Benzine Lamine
Gérant
Faycal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL** : contact@dknews.dz - SITE : <http://www.dknews.dz>

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /
E-MAIL : contact@dknews.dz - **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

MINISTÈRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Lancement officiel de deux projets stratégiques, respectivement sur la numérisation de la gestion financière du secteur et le deuxième sur la numérisation des procédures de désignation dans les postes de responsabilité

Le ministère de la formation professionnelle a lancé ce matin deux projets de numérisation dans deux domaines hautement stratégiques ; la gestion financière du secteur et les procédures de désignation des cadres dans les postes de responsabilité.

C. Chorfi

Dans son intervention inaugurale le ministre Mr Yacine El Mahdi Oualid a mis l'accent sur la transition numérique dans la gestion financière de son secteur ainsi que la gestion des ressources humaines.

Cette nouvelle approche moderne dans la désignation des cadres va permettre plus de transparence et de vision claire dans l'évaluation des compétences, les différents parcours, et les capacités intellectuelles des futurs postulants.

Le premier responsable du secteur a précisé que son ministère est le premier à l'échelle du pays à avoir généralisé la numérisation dans sa gestion y compris le volet pédagogique qui reste un pilier fondamental dans la politique de la formation engagé par le chef de l'état.

Le volet pédagogique a eu sa part aussi de cette vague numérique,



puisque il a été mis en place une plate-forme pour digitaliser l'ensemble des établissements de formation professionnelle. Elle permet de connaître en temps réel le nombre exact de stagiaires, les équipements disponibles, ainsi que les budgets alloués à chaque établissement ce qui garantit une allocation optimale des ressources, et l'optimisation des investissements.

ENVIRONNEMENT

L'Algérie lance la deuxième phase de son Plan national de lutte contre les substances appauvrissant la couche d'ozone

ABED MEGHIT

L'Algérie renforce son engagement en faveur de la protection de la couche d'ozone avec le lancement officiel de la deuxième phase du Plan de Gestion d'Élimination des Hydro-Chloro-Fluoro-Carbones (PGEH) pour la période 2025-2030.

L'atelier inaugural s'est tenu ce hier au Centre familial de la CNAS à Ben Akoun, sous la présidence de la Ministre de l'Environnement et de la Qualité de la Vie, Madame Nadjiba Djilali. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Protocole de Montréal, l'un des traités environnementaux les plus efficaces à l'échelle mondiale, visant à éliminer progressivement les substances qui appauvrisent la couche d'ozone (SAO).

Adopté en 1987 et entré en vigueur en 1989, ce protocole a permis une réduction significative des émissions de CFC et d'halons, responsables de la détérioration de la couche d'ozone.

L'Algérie a ratifié la Convention de Vienne, le Protocole de Montréal et ses différents amendements, intégrant la préservation de la couche d'ozone dans sa politique environnementale.

Le premier programme national, lancé en 1994, a abouti à l'élimination totale des CFC en 2010 grâce à des projets de reconversion dans les secteurs industriels, notamment la réfrigération, les solvants et les mousses. En 2012, l'Algérie a franchi une nouvelle étape avec le lancement du PGEH, un programme ciblant les HCFC (Hydro-Chloro-Fluoro-Carbones), substances également nuisibles à la couche d'ozone mais utilisées principalement dans les équipements de réfrigération et de climatisation.

Bilan de la première phase (2012-2025)

Financée par le Fonds Multilatéral du Protocole de Montréal et mise en œuvre par l'ONUDI, la première phase du PGEH a permis de respecter les objectifs fixés, notamment : Une réduction progressive de la consommation : 10 % en 2015, 20 % en 2017, 35 % en 2020, et 67,5 % prévue en 2025.

Parmi les réalisations majeures figurent la reconversion des lignes de production de l'entreprise CONDOR, la formation des douaniers, l'équipement des services des Douanes, ainsi que l'instauration d'un cadre réglementaire avec la promulgation du décret exécutif n°13-110 en 2013.



Une déclaration marquante de la ministre

Lors de son discours d'ouverture, Madame la Ministre a souligné : « Cette deuxième phase s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de transition environnementale et de l'économie verte.

Le Protocole de Montréal s'est révélé être l'un des accords multilatéraux les plus efficaces, tant sur le plan environnemental qu'économique. Il a non seulement contribué à limiter les impacts sanitaires et financiers liés à la détérioration de la couche d'ozone, mais a aussi favorisé le transfert de technologies et le renforcement des capacités

ALGÉRIE - MALDIVES

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie auprès des Maldives

Le gouvernement maldivien a donné son agrément à la nomination de M. Abdenor Kheffifi, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République des Maldives, indique hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

ALGÉRIE - SAINT VINCENT ET LES GRENADINES

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de Saint Vincent et les Grenadines

Le gouvernement de Saint Vincent et les Grenadines a donné son agrément à la nomination de M. Farouk Benmokhtar en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de Saint Vincent et les Grenadines avec résidence à Caracas, indique hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

des pays en développement. » Elle a rappelé les efforts consentis par l'Algérie depuis les années 1990 dans l'élimination des substances nuisibles à la couche d'ozone à travers des approches durables, notamment la reconversion des lignes de production et le développement de capacités locales dans le secteur du froid.

« La première phase du HPMP a permis des réalisations concrètes comme l'introduction du gaz HFC-32 dans les unités de production de climatiseurs, l'équipement des Douanes en analyseurs, ou encore la formation des cadres techniques en contrôle et régulation », a-t-elle précisé. Elle a également détaillé les activités prévues dans cette nouvelle phase (2025-2030) : Fourniture de 20 appareils de détection aux Douanes, Création d'un centre d'excellence doté de 5 unités expérimentales pour la formation dans les métiers du froid, Équipement de 250 ateliers de maintenance, Mise en place d'un système de récupération et de recyclage des gaz frigorigènes, Développement de programmes pédagogiques pour 11 centres de formation, Élaboration d'un code national des bonnes pratiques, Certification de 200 formateurs et de 40 formateurs internationaux et Formation de 400 techniciens spécialisés,

Réalisation d'un projet pilote de remplacement des climatiseurs au sein du ministère par des appareils utilisant le HFC-32. Elle a insisté sur la nécessité d'adopter une démarche participative impliquant tous les acteurs concernés et a annoncé la création d'un comité de pilotage interministériel pour assurer la coordination et le suivi rigoureux du programme. « J'invite l'ensemble des partenaires et intervenants à redoubler d'efforts et à coordonner les initiatives pour atteindre les résultats escomptés, au bénéfice de nos objectifs environnementaux et économiques communs. »

Une approche multisectorielle pour une efficacité durable

Ce programme mobilise divers acteurs concernés : les Douanes, l'industrie, les centres de formation professionnelle, et le Bureau National Ozone, organe technique du ministère en charge du suivi du Protocole de Montréal.

L'objectif est non seulement environnemental, mais aussi socio-économique : développer des compétences nationales dans les filières du froid, créer des emplois qualifiés, et promouvoir des technologies plus propres.

En misant sur la formation, la réglementation et l'innovation, l'Algérie réaffirme sa volonté de respecter ses engagements internationaux et de préserver la couche d'ozone, un bouclier vital pour la vie sur Terre.